



MAIRIE D'ALTRIPPE

Bulletin Communal

N° 15

Mars 2022 - Mars 2023



Délibérations du Conseil Municipal

Sommaire Bulletin N°15

Délibérations du Conseil Municipal	2
Au revoir Charly	6
L'école	7
La vie de la commune	13
Em Wahnweg uf da Trep'	23
Événements	42
L'état civil	44
Les travaux et projets	47
Les associations	54
Le Conseil Municipal Jeunes	63
Le Conseil de Fabrique	66
Annexe	68
Nos partenaires	69
Informations pratiques	71



MAIRIE D'ALTRIPPE

Dates des Conseils Municipaux sur les 12 derniers mois :

- 7 avril 2022
- 27 juillet 2022
- 09 décembre 2022
- 10 mars 2023

A l'occasion du Conseil du **7 avril 2022**, les points suivants ont été abordés :

- Suite au sinistre bris de vitres d'un abri bus en date du 30/11/2021, l'assurance GROUPAMA a donné son accord pour la réalisation des travaux de remise en état et participe à hauteur de 579 €, déduction faite de la franchise.
- Dans le cadre de l'acquisition du nouvel orgue à l'Eglise, le Conseil Municipal accepte la participation de 6 966 € du Conseil de Fabrique.
- Afin d'harmoniser les pratiques en matière d'instruction du droit des sols sur l'intégralité du territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, une nouvelle convention cadre unique est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et se substitue aux précédentes. Cette nouvelle convention n'apporte pas de changement majeur en terme d'instruction du droit des sols mais vise à une cohérence des pratiques sur l'ensemble du territoire avec une assise juridique légale.
- Dans le cadre de la dématérialisation des procédures administratives, M. le Maire fait part de l'intérêt de transmettre, par voie électronique, les actes soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité y compris les Actes Budgétaires, les données de paye, les données à l'INSEE... Pour ce faire, le Maire propose que les dispositifs informatiques relatifs à ces opérations soient installés par le Syndicat Intercommunal A.GE.DI qui connectera le dispositif homologué « agedi-légalité » et paramètrera les outils nécessaires sur site, en assurera le suivi, la hotline, et la formation nécessaire des Elus et des personnels de la collectivité concernés. Point validé à l'unanimité par les Conseillers Municipaux.

Délibérations du Conseil Municipal

- Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2022 dont la balance s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	463 708 €	596 209 €
Recettes	463 708 €	596 209 €

A l'occasion de ce même Conseil, il a été voté, à l'unanimité, les taux des taxes directes locales suivantes : (taux inchangés)

- Taxe foncière : 28.86 %
- Taxe foncière (non bâti) : 53.59 %

Le Conseil Municipal s'est réuni afin de voter **les comptes administratifs 2021** qui se soldent par un résultat de clôture excédentaire de 292 019.86 €, réparti comme suit :

- Excédent de : 171 136.84 € au titre du budget fonctionnement
- Excédent de : 120 883.02 € au titre du budget d'investissement

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 171 136.84 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)----- 171 136.84 €

Le Conseil Municipal s'est réuni le **27 juillet** pour traiter les points suivants :

- Chasse – suppression de l'indemnité du trésorier : Au vu de la conjoncture et en vue de l'acquisition d'un logiciel de reversement du produit de la chasse aux propriétaires, le conseil municipal a décidé de supprimer, à compter de l'année 2022, les indemnités de chasse versées jusqu'alors au trésorier de Grostenquin (rémunérant ainsi le travail complémentaire relatif à ces encaissements) et décide que cette part soit reversée intégralement à la commune.
- Au 1^{er} janvier 2023, la commune basculera sur la comptabilité M57, permettant ainsi d'améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux.
- Suite au sinistre du candélabre situé rue de l'Eglise, l'assurance GROUPAMA a remboursé la somme de 2 972.30 €, en règlement du sinistre.
- Au titre de la participation à la vérification des extincteurs, le conseil Municipal accepte le chèque de 188.20 € provenant de la caisse locale de Bischwald-Grostenquin.

Délibérations du Conseil Municipal

Pour clôturer l'année 2022, le Conseil Municipal s'est réuni une dernière fois le **09 décembre** afin de valider les points ci-dessous :

- Modification budgétaire : En raison d'une hausse considérable des Produits Fiscaux de l'InterCommunalité en 2021, le potentiel financier du bloc intercommunal a considérablement augmenté en 2022 entraînant une hausse sensible de la contribution au Fonds de Péréquation Inter-Communal (FPIC) 2022. En conséquence les budgets votés n'étant pas suffisants, il a été décidé de modifier les budgets comme suit :
 - Dépenses imprévues : compte 022 = - 525 €
 - Contribution au FPIC : compte 739223 = + 525 €
- Suite au sinistre bris de vitres d'un abri bus, le Conseil Municipal accepte le chèque d'un montant de 772 € de l'assurance GROUPAMA.
- De même, suite au sinistre choc véhicule contre candélabre, le Conseil Municipal accepte le chèque d'un montant de 310 € de GROUPAMA.
- M. le Maire informe les conseillers qu'il a sollicité, par courrier, la Présidente du Conseil de Fabrique en vue d'acquérir le terrain cadastré section 03 parcelle 66 d'une superficie de 3 a 37ca. Le Conseil Municipal autorise le Maire à poursuivre les négociations pour l'acquisition dudit terrain.
- La commune, après accord et autorisation du Conseil Municipal, a fait l'acquisition d'une balayeuse auprès des établissements MARTIN pour un montant de 9 800 € H.T.
- Pour financer l'édition du prochain bulletin communal, la commune a sollicité différentes entreprises locales pour soutenir notre projet sous forme d'une aide financière de 50 €. En contrepartie la carte de visite du donataire sera visible sur une page du bulletin dédiée aux sponsors.
- Le rapport d'activités 2021 de la Communauté d'Agglomération St Avold Synergie a été distribué à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, qui a pris acte de la remise du rapport d'activité 2021 de la CASAS.
- Concernant le foyer du village, un nouveau Règlement Intérieur a été établi, fixant, comme suit, les nouveaux tarifs en vigueur à compter du 10 décembre 2022 :

	Habitants d'Altrippe	Personnes extérieures	Associations locales
Week-end :	170 €	320 €	70 €
Jour semaine :	70 €	110 €	35 €

Par ailleurs, concernant les travaux de transformation de la salle polyvalente du village, M. Pascal STIEBERT, 1^{er} contractant, faisant valoir ses droits à la retraite, a fait le choix de transférer sa part du contrat de Maîtrise d'œuvre non exécutée à ce jour à un confrère architecte de droit privé, en la personne de M. Christophe MINAIRE, MINAIRE & PIERRON Sàrl.

Délibérations du Conseil Municipal

Le **10 mars 2023**, le Conseil Municipal s'est réuni afin de voter **les comptes administratifs 2022** qui se soldent par un résultat de clôture excédentaire de :

365 568.08 €, réparti comme suit :

- Excédent de : 248 646.05 € au titre du budget fonctionnement
- Excédent de : 116 921.98 € au titre du budget d'investissement

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 248 646.05 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)----- 248 646.05 €

Les autres points traités durant ce Conseil sont les suivants :

- Suite au sinistre du candélabre situé rue de l'Eglise, l'assurance GROUPAMA a remboursé la somme de 1 094.10 € qui correspond à la vétusté suite obtention recours.
- Le Département de la Moselle a financé le nouveau tapis de la traversée d'Altrippe. Aussi, dans un souci de sécurité routière, la commune souhaite procéder aux aménagements de la signalisation horizontale et verticale de police, dont le budget s'élève à 5 063 €, selon le devis établi par la société SNH & MBS de Bénestroff. Pour ce faire, une demande de subvention AMISSUR a été déposée.
- La Chambre Régionale des Comptes (CRC) Grand Est a procédé, aux cours des exercices 2017 à 2020, au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS). A l'issue de ce contrôle la CRC a transmis un rapport d'observations définitives à la Communauté d'agglomération. Conformément à l'Article L.243-6 du Code des Juridictions financières, ce rapport a été communiqué à l'assemblée délibérante. Après délibération, le Conseil a décidé d'acter la communication dudit rapport.
- Concernant la fourniture et l'acheminement d'électricité et prestations associées sur le territoire, dans le cadre d'un groupement de commandes, M. le Maire rappelle que depuis le 1^{er} juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Tous les consommateurs d'électricité peuvent délibérément choisir un fournisseur sur le marché et quitter les tarifs règlementés de vente proposés par les opérateurs historiques, ce qui implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs. A ce titre, le Département de la Moselle a mandaté son assistant Moselle Agence Technique à créer un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité. Ce groupement de commandes vise à maîtriser au mieux l'aspect budgétaire de ces changements et à en tirer le meilleur profit. La Commission d'Appel d'Offre sera donc celle du Département de la Moselle et le début de fourniture sera fixé à la clôture du contrat actuel. A ce titre, le Conseil autorise l'adhésion de la commune d'Altrippe à ce groupement de commandes pour l'achat d'électricité, approuve les termes de la convention constitutive, autorise le maire à signer la convention, le lancement des consultations et la passation de contrats correspondants, et autorise encore le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres, ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

L'intégralité des Procès-Verbaux des
délibérations du Conseil Municipal est
visible sur le site :

<https://altrippe.fr>

Au revoir Charly

Après plus de 10 années passées à la trésorerie de Grostenquin, M. Charles HELSTROFFER fait valoir ses droits à la retraite.

Charly, nous avons été chanceux de travailler avec vous, votre proximité avec l'équipe municipale a été un véritable atout et nous vous en remercions très sincèrement.

Bonne retraite bien méritée 😊



Où est Charly ?

Dans la série britannique de livres-jeux « Où est Charlie », le lecteur doit réussir à retrouver le personnage Charlie à l'intérieur d'une image.

Vous pouvez vous amuser, vous aussi, à retrouver dans la photo ci-dessous, notre percepteur Charly dans la foule nombreuse des élus et secrétaires qui ont répondu présent à son invitation.

(Un indice : dans la photo ci-dessus, Charly est le plus grand)

Et tant que vous y êtes...

Où est Corinne, notre secrétaire de mairie ?

Où est Alain, notre maire ?

Merci à tous pour le magnifique cadeau que vous m'avez offert à l'occasion de mon départ à la retraite.

Mais au delà, merci surtout de vous être déplacés, la quasi totalité des Elus et des secrétaires s'étaient là au représentes.

Cela m'a profondément touché.

Un plaisir !

Charly



L'école

1/ Derniers jours à Altrippe :



Comme annoncé dans le précédent bulletin, l'année scolaire 2021-2022 s'est achevée par le transfert, dès la rentrée de septembre de l'école maternelle d'Altrippe vers le tout nouveau groupe scolaire inter-communal de Vahl-Ebersing. C'est avec un pincement au cœur que la commune a tenu à remettre un petit cadeau de départ à l'institutrice **Anne-Rose SELLES** et à l'assistante maternelle **Esther SANNA** afin de les remercier pour leur disponibilité et leur dévouement tout au long de ces années passées à Altrippe.

2/ Le transfert vers Vahl-Ebersing :

Après un inventaire complet du matériel disponible à l'école, le transfert a été effectué d'Altrippe vers Vahl-Ebersing.

Un grand merci à Ludovic et Laurent qui en ont assuré le transport avec leur tracteur et remorque, aidés du personnel communal et de quelques conseillers.



L'école

3/ Le groupe scolaire Victoire DAUBIÉ à Vahl-Ebersing :

Qui est Julie-Victoire DAUBIÉ ?

Née dans une famille modeste des Vosges en 1824, Julie-Victoire DAUBIÉ remporte en 1859 un concours proposé par l'Académie.

Lyonnaise, avec un mémoire intitulé « la femme pauvre par une femme pauvre », elle sera la première bachelière de France en 1861 à Lyon. Elle est licenciée des lettres en 1871.

Active féministe, elle est en contact avec les militantes anglaises et se préoccupe entre autres de questions d'éducation, des droits des femmes journalistes...

En 1870 elle dépose une pétition au Sénat sur la tolérance de la débauche et la recherche en paternité. Elle demande la même année son inscription sur les registres électoraux. Elle collabore à « l'Avenir des femmes » de Léon Richer et en 1871 elle fonde avec Arlès-Dufour, industriel saint-simonien « l'Association pour l'émancipation progressive de la femme ». Elle publie différents ouvrages : « Du progrès dans l'instruction primaire » ; « la femme pauvre au XIXe siècle » (primé à l'exposition universelle de 1867)... Elle meurt en 1874 sans avoir pu achever sa thèse de doctorat sur « la condition de la femme dans la société romaine »

(source : dictionnaire des féministes / dir. C. Bard et S. Chaperon).



4/ La rentrée à Vahl-Ebersing :

Malgré les retards cumulés liés à la crise sanitaire, suivie de celle du conflit ukrainien et de ses répercussions, la rentrée de septembre 2022 s'est déroulée dans des conditions certes pas optimales mais pourtant très acceptables.



L'école

5/ La vie scolaire :

La directrice du groupe scolaire Victoire DAUBIÉ est Mme FRANÇOIS.

En cette rentrée 2022-2023, le groupe accueillait 231 élèves répartis sur 9 classes :

- 3 maternelles ;
- 6 élémentaires.

5.1/ Classe de maternelle :

Mme ZIEGER (Professeure)
Mme REIS (ATSEM)



5.2/ Classe de maternelle :

Mme DECHOUX (Professeure)
Mme FEUERABEND (ATSEM) et Mme FRIES (ATSEM)

L'école

5.3/ Classe de maternelle :
Mme SELLES (Professeure)
Mme SANNA (ATSEM)



5.4/ Classe de CP / CE1 :
M. DARSCH (Professeur)



5.5/ Classe de CE1 / CE2 :
Mme VANI (Professeure)



L'école



5.6/ Classe de CP / CE1 :
Mme MARTIN (Professeure)
Mme BALZERI (Professeure)



5.7/ Classe de CE2 :
Mme FRANÇOIS (Professeure)
Mme GRIMM (Professeure)



5.8/ Classe de CM1 / CM2 :
M. DORR (Professeur)

L'école

5.9/ Classe de CM1 / CM2 :
Mme CURTIL (Professeure)



6/ Visite du Saint Nicolas :

Comme de coutume, nos petits lorrains ont eu la joie d'accueillir Saint Nicolas qui était de passage à Vahl-Ebersing début décembre.



La vie de la commune

1 – Visite des parlementaires

Dans le cadre de leurs rencontres avec les élus du territoire, ont été accueillis à Altrippe la sénatrice **Catherine BELRHITI** le **22 avril 2022** et le sénateur **Jean-Marie MIZZON** le **6 septembre**.

Ils ont été reçus par le maire, les adjoints et quelques conseillers.

Au cours de ces entrevues, ils ont évoqué leurs missions parlementaires avec toutes les facettes de cette fonction.

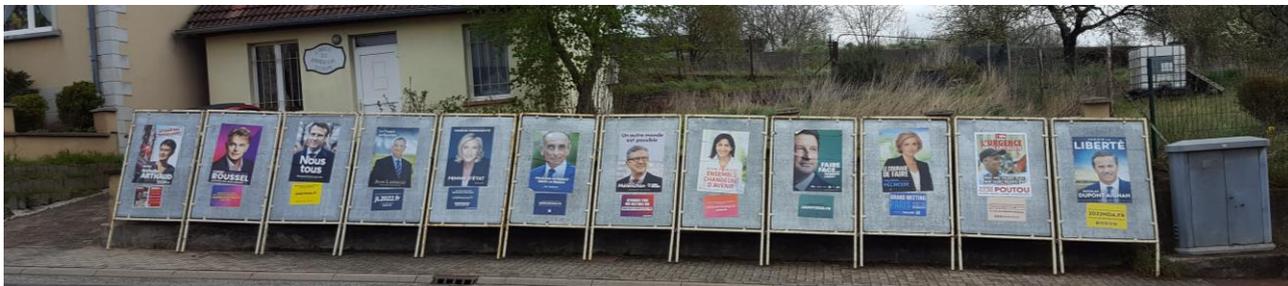
Ces réunions nous ont également permis d'aborder la vie de notre village, nos travaux en cours et à venir et ont été riches en conseils sur les aides possibles tant financières qu'administratives auxquelles nous pouvons prétendre.



La vie de la commune

2 – Élections :

Cette année 2022 a été l'occasion pour nos administrés de se rendre aux urnes pour les élections : la présidentielle a eu lieu les 10 et 24 avril, et les législatives les 12 et 19 juin. Ce geste citoyen était globalement plutôt bien accueilli dans notre commune et mérite d'être souligné.



3/ Une tradition qui perdure :

Une fois encore, nos jeunes ont répondu oui à la perpétuation de nos traditions en faisant résonner les crécelles dans les rues du village dans la période menant du jeudi saint au samedi de Pâques.

Nous leur sommes reconnaissants de nous replonger ainsi dans nos souvenirs d'enfance et espérons tous du fond du cœur que cette coutume si généreusement entretenue continue à se transmettre de génération en génération.



La vie de la commune



4/ Visite de la station d'épuration de Leyviller :

C'est par une belle matinée de printemps, le 22 avril 2022, que la CASAS a donné rendez-vous aux élus du secteur pour une visite guidée de la nouvelle station d'épuration, récemment mise en service, qui traite nos eaux usées.

La visite commentée par Virginie Lelong, directrice du service d'assainissement de la CASAS, a débuté au point de collecte des eaux usées, s'est poursuivie par les différents bassins de filtration pour finir au point de reversement des eaux dépolluées.

Daniel BALLIE, le maire de Leyviller a ensuite invité le groupe à se rendre dans sa salle communale pour l'apéritif dinatoire offert par la CASAS.

Après les discours des différents responsables, les échanges se sont poursuivis entre les invités autour du verre de l'amitié.

Une sympathique et très instructive matinée...

Un filtre planté de roseaux comment ça marche ?

C'est une station d'épuration dite rustique – en effet elle fonctionne sans électricité – mais sa mise en œuvre est bien loin de l'être.

On retrouve les principes d'une station d'épuration classique des grandes villes à savoir :

- ✗ Une partie prétraitement où les sables et les déchets grossiers sont piégés au travers d'un dessableur et d'un dégrilleur.
- ✗ Une partie traitement où sont traitées les eaux usées.

Les données techniques spécifiques relatives à la station d'épuration d'Altrippe-Leyviller sont données en annexe à la page 68

La vie de la commune

Les eaux usées traversent deux étages constitués chacun de 3 casiers indépendants. Chaque casier fonctionne en alternance d'une semaine à l'autre. Chaque casier est composé d'un filtrat constitué de 3 couches successives de gravier ou de sable de granulométrie variable. Chaque étage du filtre est alimenté par bûchées à l'aide d'un auget basculant (chasse mécanique) Sur chaque casier se trouve un système de conduites d'alimentation qui permet de répartir l'ensemble des eaux usées sur la totalité de la surface.



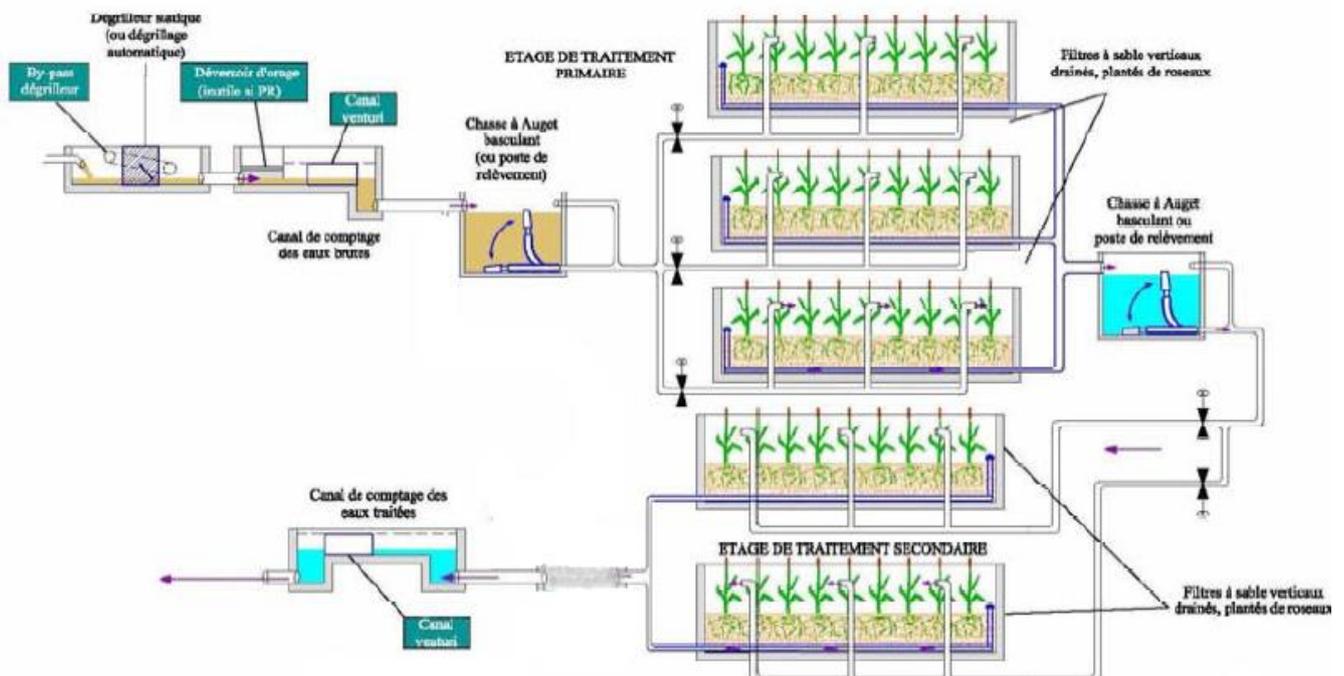
Ce procédé épuratoire consiste à infiltrer des eaux brutes dans un milieu granulaire sur lequel est fixée la biomasse épuratrice (bactéries naturellement présentes dans les sables et graviers mangeuses de pollution).

Un système de conduites se trouve également dans le fond de chaque casier, il permet la récupération de l'eau pour l'envoi vers le deuxième étage ou vers la sortie de station.

Ainsi les eaux usées traversent le premier puis le second étage et en ressortent épurées.

Sur chaque casier sont plantés des roseaux, leur fonction est d'éviter la formation d'une couche colmatante en surface liée à l'accumulation des matières organiques retenues par la filtration. En effet, le système racinaire des roseaux permet de casser la croute qui se forme à la surface et donc de permettre à l'eau de traverser le casier.

En sortie de filtre les eaux traversent une zone de rejet végétalisée pour parfaire l'épuration puis elles retournent au milieu naturel concluant ainsi le cycle de l'eau !



La vie de la commune



La vie de la commune

5/ séance de cinéma en plein air :

La CASAS avait proposé une séance de cinéma en plein air à l'ensemble de ses communes.

Nous y avons répondu favorablement et suggéré l'idée à l'ensemble de nos associations. C'est le Football Club qui a souhaité organiser la soirée qui a eu lieu le vendredi 17 juin 2022 sur le terrain de foot.

Les enfants ont pu profiter, durant tout l'après-midi, du château gonflable loué pour la circonstance par l'association et petits et grands ont pu profiter de la buvette et se régaler des côtelettes, saucisses et frites servies jusque tard dans la soirée.

La séance de cinéma a débuté à la tombée de la nuit et tous les participants ont fort apprécié la qualité du son et de l'image ainsi que le professionnalisme et la sympathie du projectionniste.

La phrase qui résonnait le plus et qui à elle seule résumait la soirée était : « Vivement la prochaine... »

Rendez-vous est donc pris pour le printemps 2023.



La vie de la commune

6 – Cérémonie du 11 novembre :

Malgré un temps plutôt frais, la cérémonie du 11 novembre était à nouveau un moment fort en cette année 2022. La société des mineurs, le corps des sapeurs-pompiers ainsi que nos militaires et gendarmes ont participé au traditionnel dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

Les discours officiels ont été suivis d'une remise de fourragère aux sapeurs-pompiers pour leur implication dans la lutte contre le Covid.

Les membres du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) ont entamé la « Marseillaise » après lecture de lettres de « poilus » de la grande guerre.

Après s'être réchauffé le cœur, les participants se sont rendus au foyer pour se réchauffer le corps au pot de l'amitié offert par la municipalité et servi par les jeunes du CMJ.



La vie de la commune



7 – Repas des aînés :

Après deux années d'empêchement pour restrictions sanitaires, c'est le dimanche 27 novembre 2022 que la municipalité recevait à nouveau ses aînés pour partager le traditionnel repas servi en leur honneur.

Ce sont 74 personnes de plus de 60 ans à cette date qui se sont retrouvées au restaurant « Le Floride » à Hellimer pour profiter de ce moment de convivialité ou simplement faire connaissance entre voisins et amis et échanger avec les élus du village.

Monsieur le Maire a prononcé le discours de bienvenue dans lequel il a souligné l'importance de se retrouver dans ces moments de partage surtout en ces temps présents, difficiles et incertains.

Était également présent l'abbé Épiphanе АYIН-АKAKPO, curé de la paroisse, très ému de l'accueil qui lui était réservé.

Tout le monde s'est quitté en se réjouissant déjà d'une prochaine rencontre aussi conviviale en 2023. (à cause d'un regrettable problème technique, la photo de groupe a malheureusement été perdue.)



La vie de la commune



La vie de la commune

8 - Un couple d'Altrippe au sommet du Mont Blanc :

Vous les avez certainement croisés au détour d'un virage aux alentours de notre village : **Boris et Cathy NURIDINOVIC** pratiquent la course à pied depuis bientôt 10 années.

Après avoir commencé ce sport pour le loisir, ils commencent les compétitions sur distances courtes (10 km) puis semi-marathon (21 km) pour finalement réaliser leur premier marathon de Paris en 2017 et 2018.

Ensuite les marathons s'enchaînent : Paris, Amsterdam, Frankfurt, New York ; la longue distance devient un art de vivre, une façon de s'évader du quotidien tout en pratiquant leur activité favorite ensemble.

En juin 2022 ils décident de passer au Trail (course nature) et d'affronter les forts dénivelés. Pour objectif ils se fixent une des courses les plus exigeantes : le marathon du Mont Blanc. 42km de distance et 2540m de dénivelé, voilà ce qui les attend un an plus tard.

Les alentours vallonnés du village deviennent alors un nouveau terrain de jeux et notamment notre fameux Calvaire qui d'après eux porte bien son nom lorsqu'on affronte cette montée plusieurs fois consécutives.

C'est le 26 juin 2022 à 7h du matin que le départ de la course est donné à Chamonix. Après 8 heures et 30 minutes de course sur tous types de terrain et entouré de paysages splendides, ils passent ensemble la ligne d'arrivée, des étoiles pleins les yeux et déjà un nouveau défi en tête.

Prochain objectif le 90km du Mont Blanc mais pour cela il va falloir continuer l'entraînement.

Donc si vous voyez deux coureurs monter et descendre sans cesse le Calvaire, été comme hiver, à coup sûr ce seront eux.

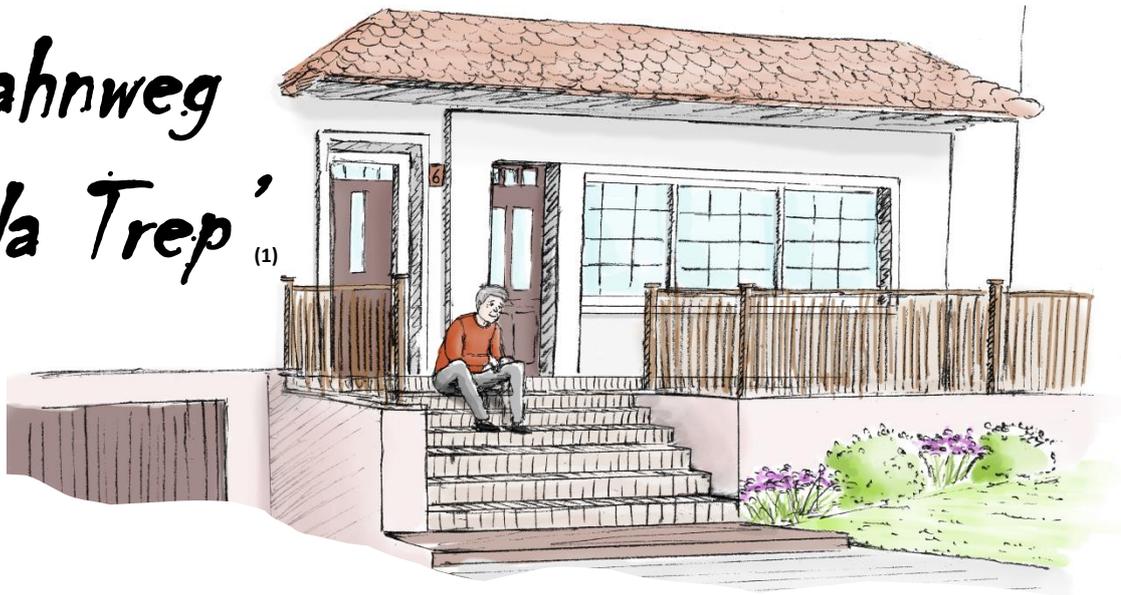
Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et de réussite dans leur quête du bien-être.



(source : cet article nous a été proposé et a été rédigé par Boris Nuridinovic)



Em Wahnweg uf da Trep' ⁽¹⁾



Si Altrippe m'était conté...

Comme annoncé dans les précédents numéros de notre bulletin communal, cette rubrique est consacrée à notre histoire locale ainsi qu'à notre patrimoine.

Après un premier article consacré à notre blason et le suivant relatant l'exode de nos compatriotes en 1939, c'est un éminent personnage de notre village, le colonel Doudot que nous allons évoquer dans les pages qui suivent.

Celui-ci a joué un rôle déterminant dans le contre-espionnage français dès après la première guerre mondiale et jusqu'à la fin de sa carrière.

Altrippe peut s'enorgueillir d'avoir compté parmi les siens celui dont on disait : " Le Colonel Doudot ramassait les espions allemands à la pelle... "

Dans les pages qui suivent, nous allons, en toute modestie retracer son parcours.

(1) Note : « Assis sur son escalier, à l'entrée de la rue des écoles... »

C'est l'image qu'il nous restera de notre regretté ami Roland qui avait mis tout son cœur à collecter les éléments épars de notre histoire locale et de notre patrimoine. Nous lui dédions le récit qui suit..

Le Colonel Doudot

1/ Nos souvenirs du colonel Doudot :

1.1/ La visite surprise :

Altrippe,
toute petite commune rurale mosellane,
milieu des années soixante...

Dans le village, quelques rares voitures, à peine un autobus matin et soir auquel se rajoute celui du ramassage des ouvriers-mineurs...

Quant au ciel, personne ou presque n'ayant goûté au transport aérien, il n'est guère scruté en ces temps-là que pour décider de la suite à donner aux travaux des champs.

Alors quelle n'est pas notre surprise, du fond de la salle de notre école communale avec sa classe unique accueillant des élèves du CP au cours fin d'études, d'entendre, avant de voir voler au ras des toits de notre village, un hélicoptère.

Eh oui, un hélicoptère !



Vue aérienne prise par le colonel Doudot dans les années soixante :

- la maison Doudot était à l'époque la dernière maison à gauche, en quittant Altrippe par la rue de l'école ;
- à l'avant plan et à droite, sur la photo, le pré dans lequel l'hélicoptère a atterri ;
- juste à côté du pré, le chemin bordé d'arbres qui menait de l'arrière de l'église à la rue de l'école.

Le grondement des pales surprend, s'atténue puis redevient bien plus intense et persistant avant de s'éteindre doucement.

L'animation soudaine et inhabituelle de la rue confirme ce qui se chuchote en classe, avant d'y virer à la franche conversation : l'hélicoptère s'est posé !

Devant l'événement, et quel événement, le maître n'a d'autre option que d'évacuer sa classe dans un pseudo calme et de laisser ses élèves suivre, avant de les voir dépasser en courant, les badauds qui se dirigent vers le lieu indiqué par les curieux qui ont vu atterrir l'hélicoptère.

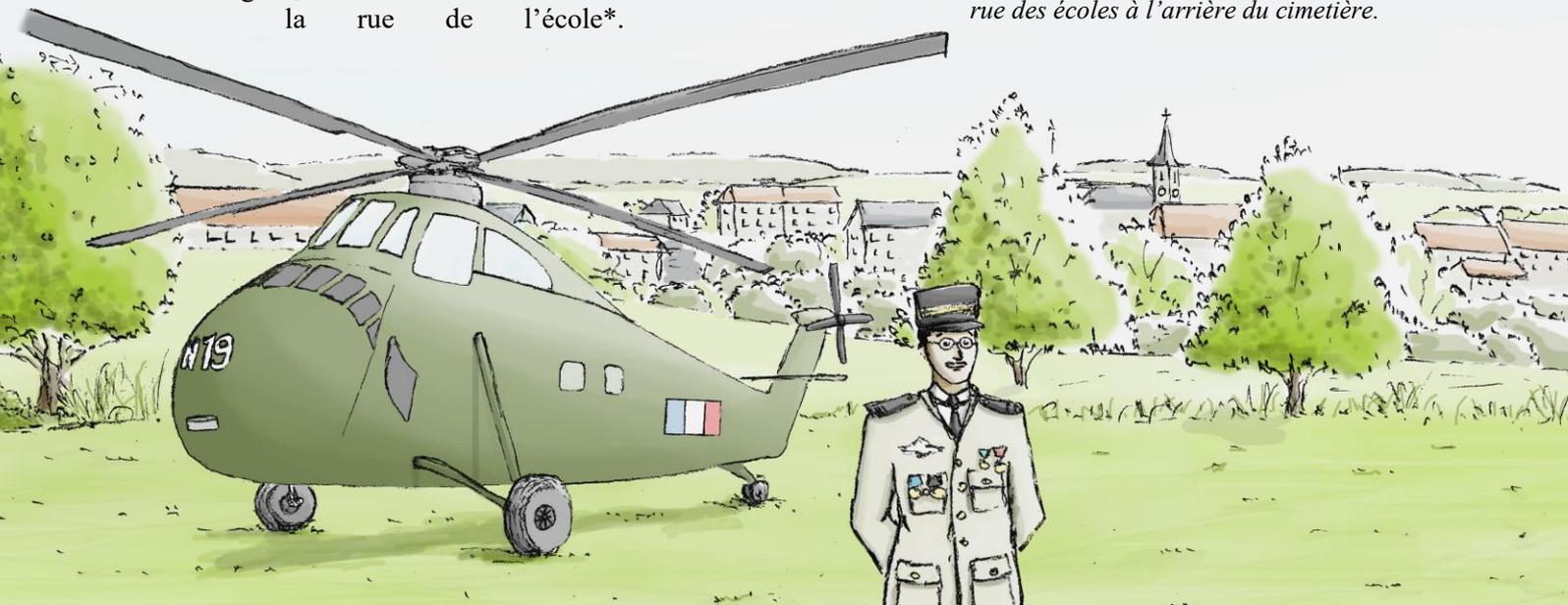
Il était effectivement là, l'appareil de couleur vert kaki, posé majestueusement dans un pré derrière l'église, non loin de la dernière maison de la rue de l'école*.

Et devant l'hélicoptère, nous attend le colonel Doudot, notre colonel Doudot !

Les échanges entre le colonel et les gens de son village échappent totalement à notre attention. Nous sommes fascinés par le militaire, le pilote, et son hélicoptère, fiers et conscients malgré notre jeune âge, de ce moment exceptionnel que nous sommes en train de vivre.

Les rares photos prises ce jour-là existent bien mais où sont-elles ? Toujours est-il que le souvenir, lui, s'est imprimé dans nos mémoires d'enfants et il y reste intact plus d'un demi-siècle plus tard.

* À l'époque les rues d'Altrippe ne portaient pas encore de nom et la dernière maison était celle de la famille Klein. Un chemin aujourd'hui condamné, menait de la rue des écoles à l'arrière du cimetière.



1.2/ La part de mystère :

La maison du colonel Doudot se trouvait à quelques dizaines de mètres seulement de l'école.

Nous étions tous intrigués par les inscriptions en fer forgé qui se détachaient des piliers maçonnés soutenant le portail de sa propriété : deux mots par pilier, écrits dans une langue qui, bien que très proche de notre « platt » pour en laisser deviner le sens, en différait tout de même suffisamment pour nous questionner.

On y lisait : « Oost, West, t'Huis Best ».*

Pour les gamins que nous étions, cette simple phrase constituait déjà en soi un mystère et alimentait les hypothèses les plus folles.



Derrière le portail, l'allée menait à sa maison dont le style de construction différait lui-aussi de celui des nôtres.

Par ailleurs, les projections de diapositives que le colonel nous faisait quelquefois à l'école, alors que nous n'avions pour la plupart ni télévision, ni aucun accès au cinéma, nous entraînaient avec lui dans ses voyages.

Ce personnage était pour nous, les enfants d'alors, si proche que nous étions tous persuadés de bien le connaître et pourtant si lointain par la légende qui s'était construite autour de lui.

C'était notre aventurier...

* *Oost, West, t'Huis Best*

C'est un "home sweet home" à la flamande...

Littéralement : Est, ouest, la maison le mieux.

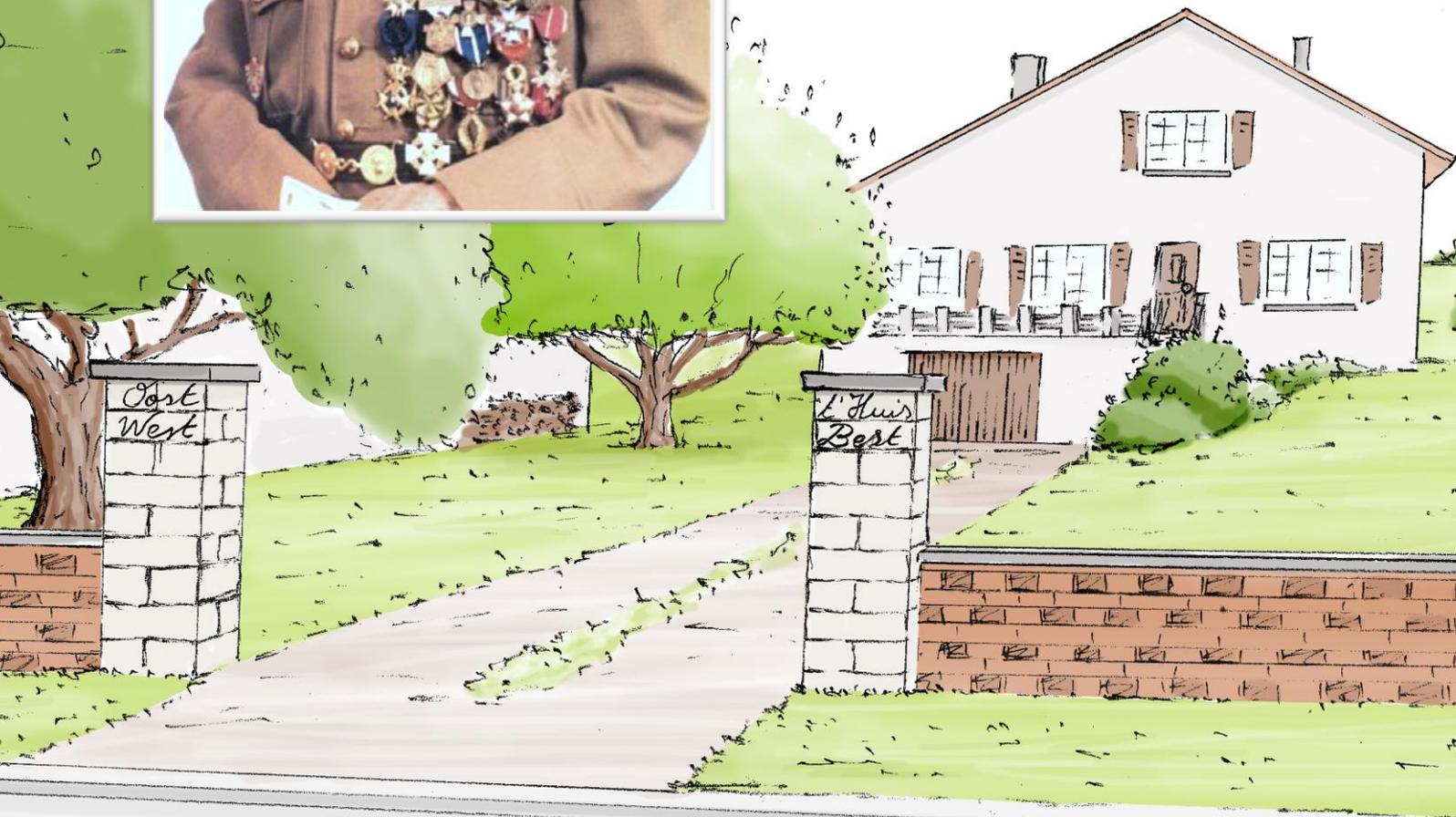
Et oui, qu'on passe son temps à pérégriner à l'est ou à l'ouest, c'est chez soi qu'on est le mieux...

C'est tellement vrai !

Doudot avait des attaches familiales en Belgique par son épouse, née Creusen, une belge d'origine néerlandaise.

Lui-même a exercé, en partie, ses activités à Aix-la-Chapelle, ville allemande située à la jonction des frontières entre l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. Il a également travaillé avec ses homologues belges et est intervenu entre autres aux Pays-Bas et au Grand-Duché du Luxembourg...

Autant de raisons qui peuvent expliquer le choix du dicton qui accueillait le visiteur franchissant le portail de sa résidence à Altrippe.



2/ Qui est le colonel Doudot ?

2.1/ Le contexte :

Remarque préliminaire :

Comme son nom l'indique, la première guerre mondiale a entraîné beaucoup de pays dans le conflit. Notre propos n'est pas de relater la situation géopolitique globale au lendemain de celle-ci mais plutôt de présenter sommairement le contexte dans lequel le colonel Doudot est entré et a exercé dans le contre-espionnage. On se limitera donc géographiquement aux régions bordant les frontières du Nord et de l'Est de la France.

2.1.1/ La fin du conflit de 14-18 :

L'armistice du 11 novembre 1918 a marqué la fin des quatre années qu'aura duré la première guerre mondiale. La liesse de la victoire retombée, le temps est au bilan.

L'enlèvement des belligérants dans ce conflit a entraîné dans les deux camps d'énormes pertes humaines et des traumatismes sans précédent : 9,7 millions de morts pour les militaires et près de 10 millions pour les civils ! S'ajoutent à ces chiffres déjà colossaux, des millions de blessés et mutilés.⁽¹⁾

Matériellement, le bilan est plus contrasté.

L'Allemagne vaincue est certes affaiblie économiquement mais elle n'est pas effondrée. Ses usines et moyens de production sont intacts. Son territoire, hormis quelques bombardements comme sur Cologne ou Sarrebruck vers la fin de la guerre, n'a pas été le théâtre de combats. L'Allemagne a donc peu à reconstruire. Militairement elle reste une nation puissante, et vu d'Allemagne, on reste convaincu que la défaite est plutôt due à un manque de « l'arrière » qu'à une défaillance de « l'avant ».

La France par contre, ayant connu la guerre sur une partie de son territoire (quart Nord-Est), a subi d'énormes dommages matériels. De nombreux villages sont pour ainsi dire rasés, les forêts sont détruites, les réseaux routier et ferroviaire sont en piteux état, ses mines et usines sont ravagées, notamment dans le Nord. D'autres territoires comme la Belgique ont également été fortement endommagés durant le conflit.

2.1.2/ Les traités de paix :

Deux mois après l'armistice, une conférence de la paix s'ouvre à Paris en janvier 1919. Elle se démarque par le grand nombre de ses participants : puisqu'il s'agit d'une paix de coalition, pas moins de 27 nations sont invitées à la table des négociations.

Mais rapidement, ce sont malheureusement les seuls « Quatre Grands » pays vainqueurs qui décident. Ainsi, Wilson pour les États-Unis, Lloyd George pour la Grande-Bretagne, Orlando pour l'Italie et Clemenceau pour la France, vont régler le destin de l'Europe. Par ailleurs, ni la Russie soviétique, ni les vaincus n'y sont représentés !



Les travaux se réfèrent principalement aux quatorze points formulés par le président Wilson un an plus tôt. Le principe fondamental de ce programme pour la paix repose sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Wilson, fort de la puissance américaine parvient à inclure la clause de la création d'une Société Des Nations (SDN), qui préfigurera l'ancêtre de l'ONU.

Les vainqueurs ont des visées différentes, voire opposées.

La France, qui a vu son territoire partiellement occupé et servir de principal champ de bataille, considère que l'Allemagne doit verser des réparations financières afin de permettre au pays de se reconstruire et de rembourser les dettes importantes contractées auprès des Anglo-Saxons. La Grande-Bretagne redoute une hégémonie française sur l'Europe. Wilson sait combien l'opinion américaine souhaite un « désengagement » rapide. L'Italie, quant à elle, veut achever son unification en récupérant les territoires qu'on lui avait promis en 1915 mais s'aperçoit qu'elle sera traitée en parent pauvre.

L'Allemagne et ses alliés sont jugés seuls responsables et devront se soumettre à la clause des « Réparations ». Ainsi, le principe d'une culpabilité de guerre (qui est aujourd'hui considéré comme humiliant) est instauré.

Les sanctions sont très sévères pour l'Allemagne qui est pourtant contrainte d'accepter ce traité qu'elle dénonce comme un humiliant « Diktat »

2.1.3/ Sanctions territoriales :

L'Empire allemand (proclamé dans le même château de Versailles en 1871 !) est amputé de 13% de son territoire et d'1/10^{ème} de sa population.

- L'Alsace-Lorraine redevient française, après son annexion à l'Allemagne en 1871.
- La Belgique récupère les cantons d'Eupen et de Malmedy.

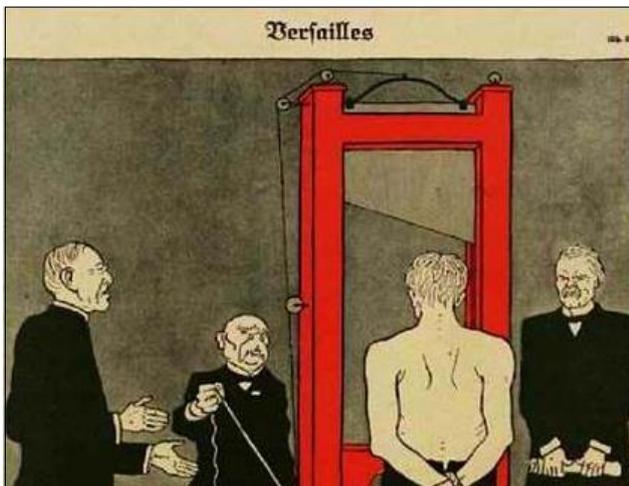
- Le Danemark reprend une partie du Schleswig.
- À l'Est, de grands territoires sont confisqués à l'Allemagne pour recréer la Pologne. Pour donner à ce nouvel État un accès à la mer, les Alliés coupent la province de Prusse orientale du reste de l'Allemagne.
- L'Allemagne perd toutes ses colonies : Cameroun, Togo, Namibie, Tanzanie passent sous contrôle français ou britannique. C'est la fin de l'empire colonial allemand.

2.1.4/ Sanctions financières :

- L'Allemagne doit dédommager les vainqueurs, notamment la France, pour les ravages causés sur leurs territoires. Le pays doit ainsi payer une énorme indemnité : le montant provisoire est fixé à 20 milliards de marks-or. En 1921, le montant définitif sera de 132 Milliards de marks-or.
- Le Territoire de la Sarre est détaché de l'Allemagne et placé sous la tutelle de la Société des Nations pour une durée de 15 ans. La France dispose alors de la propriété de ses houillères en compensation des destructions de son propre bassin minier pendant la guerre et sa production de charbon lui revient.

2.1.5/ Sanctions militaires :

- L'armée allemande est désormais limitée à 100 000 hommes et sa marine à 16000.



Caricature de Thomas Heine, parue dans le journal allemand *Simplicissimus*, 3 juin 1919. Un Allemand, aux poings liés, est représenté devant une guillotine, symbole du Diktat de Versailles. De gauche à droite ; sont représentés Woodrow Wilson, Georges Clémenceau et David Lloyd George.

La légende dit : « Auch Sie haben Selbstbestimmungsrecht : Wünschen Sie dass Ihnen die Taschen vor oder nach dem Tode ausgeleert werden ? »

(Même vous, avez droit à l'autodétermination : souhaitez-vous qu'on vous vide les poches avant ou après votre mort ?)

- La rive gauche du Rhin est démilitarisée ainsi que trois têtes de pont de la rive droite et l'Allemagne ne peut de surcroît ni construire ni maintenir de fortifications.

- Toute union avec les Autrichiens est interdite.
- Les Alliés exigent de l'Allemagne qu'elle livre ou qu'elle détruise la majeure partie de sa flotte, de ses canons et de ses avions militaires.
- Le Kaiser, enfin, est jugé pour « offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités ».

Von Bülow est un homme politique et diplomate allemand.

« Jamais n'a été infligée à un peuple, avec plus de brutalité, une paix aussi accablante et aussi ignominieuse [...]. Une paix sans négociations préalables, une paix dictée comme celle de Versailles. C'est comme quand un brigand renverse à terre un miséreux et le contraint ensuite à lui remettre son porte-monnaie. »

Von Bülow, *Mémoires*, © Éditions Plon, 1931.

L'Allemagne n'est pas la seule puissance affaiblie. À la suite du Traité de Versailles, plusieurs traités signent la dislocation du principal allié de l'Allemagne : l'Empire austro-hongrois.

Sur ses cendres, de nouveaux États sont créés : Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Pologne.

Le traité de Versailles est signé le 28 juin 1919, dans la galerie des Glaces du château, cinq ans jour pour jour après l'attentat de Sarajevo qui servit de prétexte à la guerre.

Malgré l'ambition affichée de préparer une paix durable, les erreurs cumulées dans l'approche des problèmes (le refus d'accepter les vaincus à la conférence de paix, la question des réparations restée en suspens, les égoïsmes nationaux, les susceptibilités...), le traité de Versailles aura pour résultat de mécontenter tout le monde.

Les Anglo-Saxons le trouvent trop dur sur certains points, les Allemands l'exècrent et la plupart des français le considèrent comme ne garantissant pas leur sécurité. Pour ne citer qu'eux...

2.1.6/ Les troupes alliées en Rhénanie :

Le traité de Versailles inclut une clause de démilitarisation de la rive gauche du Rhin avec une présence des troupes alliées, américaines, britanniques, belges et françaises pour une période allant de 5 à 15 ans suivant les territoires.

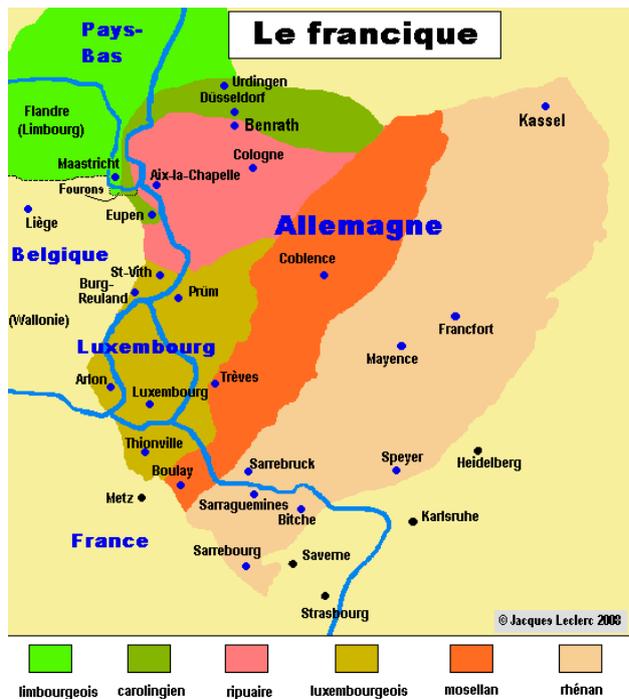
C'est une région riche et développée où prospèrent les grandes villes rhénanes, très peuplées, très industrialisées de la rive gauche du Rhin. Cette sorte de longue péninsule terrestre collée au grand fleuve englobe les opulentes villes d'Aix-la-Chapelle, Düsseldorf, Cologne ou encore Mayence et Coblenche.

L'armée française du Rhin y obtient une place de choix avec un déploiement de 100 000 hommes (jusqu'à

210 000 au moment de l'occupation de la Ruhr). La France avait souhaité au moment des négociations de la paix - mais n'a pas obtenu - que ce territoire devienne une zone tampon entre l'Allemagne et la France pour protéger ses frontières. C'est toute la pensée de Foch résumée ainsi : « Tenons solidement le Rhin et la France sera tranquille ; elle aura à la fois les réparations et la sécurité. Si elle ne le tient pas, elle n'aura ni l'un ni l'autre ».

Elle entend bien faire payer aux allemands en argent, en charbon et en bois, les destructions de la guerre.

Les Belges qui sont dans la même démarche occupent, quant à eux, la zone entre Düsseldorf et la frontière néerlandaise ; ils seront les premiers à être intégralement dédommagés, ce qui contribue à la reconstruction rapide de leur pays.



L'administration de la Sarre est confiée à une commission mandataire de la Société des Nations, pour une durée de 15 ans.

Passé ce délai, un referendum d'autodétermination permettra aux Sarrois de choisir entre, soit le rattachement à l'Allemagne, soit le rattachement à la France, soit le maintien du statu quo.

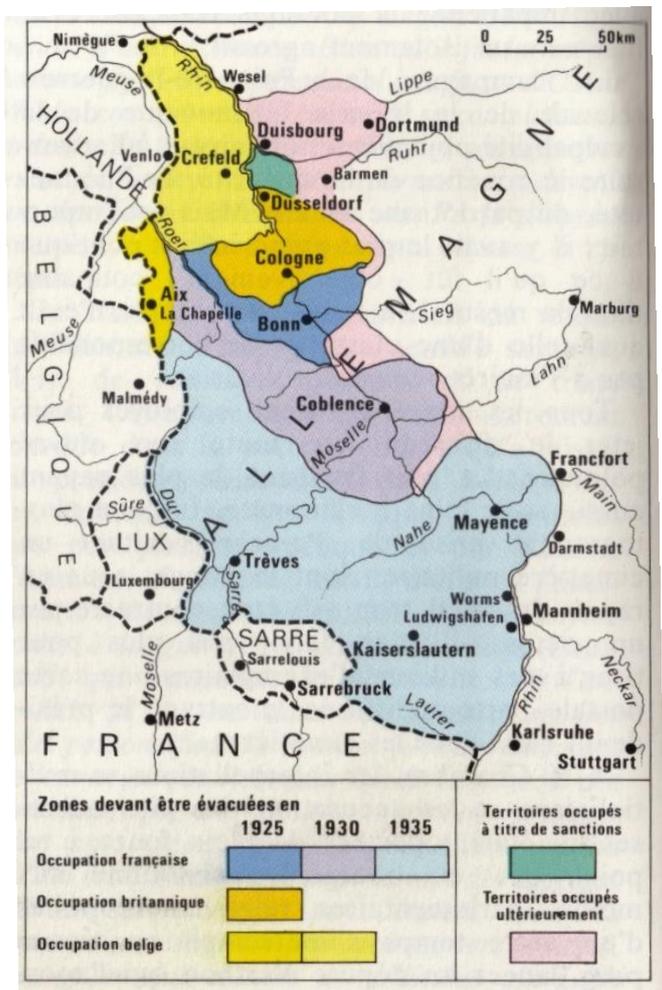
La France dispose ainsi de la propriété de ses houillères en compensation des destructions de son propre bassin minier pendant la guerre.

Pour garantir ses intérêts et assurer la sécurité des voies ferrées, qui traversent le territoire en direction des pays rhénans occupés, le gouvernement français entretient en Sarre une importante garnison militaire, dont la présence provoque de multiples difficultés diplomatiques avec l'Allemagne, les pays alliés et même la Société des Nations.

La frontière qui sépare la Sarre de la Moselle germanophone, même de nos jours, n'est que politique. Le paysage, l'exploitation des terres, l'habitat, l'industrie et même la langue (le francique que nous désignons par notre Platt) y sont identiques.

Dans le domaine de l'industrie, la région de la Sarre, comme la Moselle, a connu une exploitation massive des richesses de son sous-sol durant la révolution industrielle. Tantôt sous administration française, tantôt sous administration allemande, l'extraction s'est poursuivie des deux côtés, nécessitant une abondante main d'œuvre.

Aussi le travail transfrontalier ne date-t-il pas d'aujourd'hui. Même langue, même gagne-pain, mêmes préoccupations, même brassage de populations, les deux côtés de la frontière ne favorisent-ils pas aisément l'immersion d'espions entre ces voisins opposés et pourtant si semblables ?



2.1.7/ La Sarre :

Au moment des pourparlers de la paix, Clémenceau revendique le rattachement de la région de la Sarre qui avait été française de 1680 à 1815. Wilson qui ne « veut pas d'une deuxième Alsace-Lorraine », s'y oppose. Le traité de Versailles aboutit alors à un compromis entre la volonté française d'annexer le territoire en dédommagement et la volonté américaine et britannique de ménager l'Allemagne. Il place la Sarre sous administration de la Société des Nations (S.D.N.) tout en confiant l'exploitation de ses mines à la France au titre des réparations de guerre.

2.1.8/ L'occupation de la Ruhr :

Lors des traités de paix en 1919, n'a-t-on pas surestimé la capacité de l'Allemagne à honorer la lourde dette qui lui était infligée ?

Malgré une industrie quasi-intacte au lendemain de la guerre, celle-ci peine pourtant à retrouver son niveau antérieur : l'industrie de guerre est interdite, les colonies ne sont plus là pour absorber une partie de la production, les richesses sont « pillées » pour payer les réparations.

Qui plus est, la définition de la « réparation » et les sommes correspondantes n'ont été abordées que bien après le traité de paix, laissant l'Allemagne signer un chèque en blanc en 1919.

De son côté, la France est en ruine et a un besoin urgent que la dette soit honorée afin que le pays puisse poursuivre sa reconstruction et indemniser les très nombreuses victimes de guerre ; la dette de guerre doit elle aussi être remboursée aux alliés.

Début 1923, la France est sous pression, le remboursement allemand n'est pas respecté, les livraisons de bois de mine n'arrivent pas, celles de charbon sont insuffisantes.

Non suivis par les britanniques qui sont d'accord sur l'objectif mais pas sur les moyens, les français et les belges, après plusieurs rappels à l'ordre, décident d'occuper la Ruhr, principale région charbonnière du pays. Leur objectif est d'obtenir leur dû en nature. En janvier 1923, quelque 60 000 soldats français et belges entrent dans la ville d'Essen, puis dans le reste du bassin minier, armés de chars, de régiments d'infanterie, de divisions de cavalerie, de vélos et de mitrailleuses. Le reste de l'Allemagne est privé de charbon.



La France, vue par un journal allemand, s'acharne sur l'Allemagne abattue.

Les allemands pratiquent la résistance passive et s'assurent la sympathie des anglo-saxons inquiets d'une hégémonie française en Europe.

Cette résistance finit par paralyser les industries de la Ruhr. Le gouvernement allemand leur apporte alors un soutien financier mais celui-ci achève de ruiner le mark déjà affaibli. En novembre 1923, un dollar vaut 4,2 milliards de marks papier !



« Du pain, du pain ! » s'exclame cette mère au milieu d'un déluge de marks sans valeur

Face à cette situation catastrophique, le gouvernement allemand fait tourner la planche à billets.

L'hyperinflation ruine les rentiers allemands et tous les bénéficiaires de revenus fixes.

Cependant la France ne cède pas. L'Allemagne de son côté résiste en utilisant deux armes : la grève des fonctionnaires et les sabotages. La France réplique en révoquant des centaines de fonctionnaires allemands et en fusillant pour sabotage Albert Léo Schlageter.*

La résistance devient alors active et ce sont d'autres morts qui suivent. Le retour au calme a lieu en novembre 1923.

Toutes ces conséquences liées à l'occupation de la Ruhr alimentent la cause des oppositions dans les deux camps : en France le parti communiste dénonce l'occupation de la Ruhr ; en Allemagne, elle fait le lit des mouvements révolutionnaires et antiparlementaires comme le parti communiste et le jeune parti nazi d'Hitler.

La France évacue finalement la Ruhr en 1925 après l'acceptation du plan Dawes.

C'est un accord de nature strictement économique et financière qui évacue les questions politiques et nationalistes, et se concentre uniquement sur la question du remboursement de la dette allemande avec pour objectif de contenter au mieux débiteurs et crédateurs.

*Schlageter a fini comme lieutenant durant la guerre 14-18. Engagé dans un Corps Franc dès 1919, il s'oppose en 1923 par des sabotages à ce qu'il considère comme le « pillage » de la Ruhr. Une partie de la population allemande le ramène au rang de héros martyr après son exécution, mais c'est surtout le parti nazi qui s'en servira dans sa propagande.

Et Doudot dans tout ça ?

Joseph DOUDOT, un lorrain de pure souche est né à Altrippe le 07 novembre 1902 dans une famille de modestes cultivateurs. Il suit pourtant des études secondaires au petit séminaire de Montigny-lès-Metz.



*Au petit séminaire de Montigny-lès-Metz en 1918
(à droite sur la photo)*

Et c'est « presque » par hasard, alors qu'il vient tout juste d'entamer son service militaire, que débute ce qui va constituer au final, une carrière hors du commun et faire de lui un « as » des services du contre-espionnage français, ce « métier de seigneurs » comme le qualifiaient de leur côté ses homologues, les spécialistes du renseignement allemand.

2.2/ La carrière de Doudot en bref :

Résumer la carrière du « personnage » Doudot, n'est pas un exercice facile.

As du contre-espionnage français, il a choisi de travailler sa vie durant dans la clandestinité. Aussi, ne reste-t-il de son parcours que les traces qu'il a bien voulu et pu nous laisser.

Il a confié ses souvenirs, de la période de 1922 à 1945, à son ami Henri Koch-Kent. Ce journaliste luxembourgeois dont il avait pu apprécier l'action entreprise à titre privé dès 1933, contre les agissements allemands au Grand-Duché, en a fait un beau livre que nous avons consulté pour la rédaction de cet article.⁽²⁾

Le bel hommage qui lui est rendu dans un opuscule réalisé par l'Association des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale (AASSDN), consultable sur Internet⁽³⁾, nous a servi de seconde et très intéressante base documentaire.

Voici un bref aperçu de la carrière hors du commun de notre « homme de l'ombre » qui va devenir le lieutenant-colonel DOUDOT, « une figure légendaire du contre-espionnage français... »

2.2.1/ Affectation en Rhénanie :

Avant son départ en octobre 1922 pour effectuer son service militaire au 5e régiment d'infanterie, le conscrit Joseph Doudot s'est vu remettre par l'abbé Wagner, curé de Vahl-Laning-Lixing, une lettre de recommandation. Celle-ci est destinée au commandant Mangès, chef du CLF (Centre de Liaison Français) d'Aix-la-Chapelle. C'est sous la désignation du CLF

que se camouflent les services secrets de l'armée française implantés en Rhénanie dans la zone d'occupation belge.

Dès la fin de la 1^e guerre mondiale, les services spéciaux français ont été adaptés aux besoins du moment ; un nouveau champ d'action leur avait été ouvert en Allemagne devenue la République de Weimar. Ainsi la centrale de Paris a-t-elle créé des postes extérieurs à Aix-la-Chapelle et à Mayence avec chacune des annexes.

Après quelques semaines passées au quartier Serin de Lyon, la lettre est expédiée au commandant Mangès. Ce dernier répond favorablement à la demande de l'abbé Wagner, qui était son ancien professeur de latin, et Doudot est dirigé vers Aix-la-Chapelle pour servir d'interprète au CLF.

Doudot parle la langue de Goethe sans accent : la Moselle était allemande entre 1871 et 1918, il avait suivi des études secondaires à Montigny-lès-Metz, allemande elle aussi et Altrippe se trouve dans la zone du francique mosellan. En revanche, il ignore tout des services secrets. Il fait son apprentissage au CLF en traduisant des documents allemands secrets et en assurant la tenue à jour de fichiers sur les personnes actives dans le camp adverse.



*En 1923 à
Aix-la-Chapelle
(à droite sur la
photo)*

Bien que diminuée, tout en étant autorisée, par les clauses du traité de Versailles, l'armée allemande appelée Reichswehr, ne se privait pas pour autant, comme les armées adverses, de ses propres services clandestins désignés sous le nom d'Abwehr. Cette dernière comptait plusieurs branches : le service de renseignements (Abwehr I), le sabotage (Abwehr II), et le contre-espionnage (Abwehr III) sans compter les départements administratifs, financiers et juridiques, de

même que les officines spécialisées dans la fabrication de faux papiers, l'équipement des agents secrets, etc.

Doudot est ensuite chargé de la liaison avec d'autres services belges ou français, notamment les consulats des deux pays. Pour le familiariser avec les méthodes d'investigation du contre-espionnage, on le fait assister aux interrogatoires de suspects.

Au moment de l'occupation de la Ruhr en janvier 1923 (voir § 2.1.8), le poste d'Aix-la-Chapelle du CLF est installé à Düsseldorf avec des antennes à Bonn, Essen et Dortmund. C'est en 1924, à l'antenne de Düsseldorf que Doudot fait ses premiers pas dans le service extérieur du poste.

On l'initie à l'art de manipuler les agents ; on lui enseigne également les techniques de la filature et de la surveillance. Rude apprentissage : jusqu'à l'évacuation de la Ruhr en 1925, c'est une succession d'incidents et sabotages qui s'enchaînent. L'attitude de la population est hostile envers l'occupant et l'administration allemande utilise tous les moyens légaux mis à sa disposition par le traité de Versailles pour créer des difficultés aux français. Les arrestations et les enlèvements d'« espions français » par la police allemande sont à l'ordre du jour.

Au moment où il devait être libéré, en 1924, du régiment d'infanterie coloniale où il était affecté en surnombre, Doudot demande à son chef de le maintenir au CLF. Après consultation de ses officiers, et avec l'accord du service central de Paris, le commandant Mangès, son chef, le verse définitivement dans la section du contre-espionnage. Comme il lui veut du bien, il le fait inscrire au concours des officiers interprètes de réserve. Il sort premier de l'épreuve sur 35 candidats !

Il ne quittera plus le service de contre-espionnage jusqu'à sa retraite en 1963.

En 1927, le poste de Düsseldorf se replie sur Mayence où les services fusionnent sous le nom de couverture EMGL (État-Major Général Liaisons). La constitution d'une section spéciale destinée à assurer la protection des agents du nouveau poste, est confiée à Doudot dont la réputation n'est plus à faire. Cette protection était devenue nécessaire car les services spéciaux de la Reichswehr, avec le soutien de la police traquaient sans relâche ceux qui cherchaient à percer ses secrets.

C'est là que Doudot a l'occasion de se familiariser avec les méthodes de l'adversaire. Il repère nombre de personnes agissant dans l'ombre ; ses fichiers s'enrichissent sans cesse de nouveaux suspects.

2.2.2/ Retour en France...

Quand la France quitte la Rhénanie en 1930, Joseph Doudot, après avoir passé huit années en Allemagne, suivant de près l'évolution politique et militaire de ce pays, est maintenant bien armé pour relever le nouveau défi qui l'attend.

C'est cette même année, qu'il est affecté au Bureau Régional d'Études de Metz (BREM), qui est une fois

encore un nom de camouflage. Le BREM est installé au Ban-Saint-Martin (caserne du 402^e régiment d'artillerie de Défense Contre Avions) avant de s'établir à Longeville-lès-Metz. Il dispose d'antennes à Forbach et Thionville, ainsi qu'un poste à Belfort.



Les troupes françaises quittent Mayence en 1930

En 1931, le BREM est sous les ordres du commandant Mangès, replié du CLF. Le lieutenant Doudot, du contre-espionnage offensif – qui dépend du SCR (Section de Centralisation des Renseignements) de Paris, dirigé par le commandant Schlessler et le capitaine Paillolle - essaye de s'introduire dans le circuit sarrois de l'Abwehr. Son projet, discuté en petit comité à Metz, ne soulève pas l'enthousiasme de Paris. Malgré tout, le commandant Mangès, qui avait déjà été son supérieur à Aix-la-Chapelle, lui donnera son feu vert.

C'est comme agent double, sous la protection du BREM, qu'il s'infiltré dans les rouages de l'Abwehr. Avec l'aide de son adjoint, le lieutenant Joseph Klein. Ils neutraliseront de nombreux agents ennemis.

Comme on l'a dit précédemment (§ 2.1.7), la Sarre est à l'époque, et encore de nos jours, un territoire particulier car la frontière avec la Moselle n'est que politique. Elle est poreuse à maints égards : la langue d'usage (le francique) est la même, l'industrie est identique des deux côtés, paysages et habitants se ressemblent. Qui plus est : de part et d'autre, on est tantôt français, tantôt allemand. Des mosellans travaillent en Sarre, des sarrois travaillent en Allemagne. Quoi de plus aisé alors pour un espion que de se fondre dans la masse.

Tout est épié par les uns comme par les autres. Les français regardent avec inquiétude l'évolution de la situation politique allemande, notamment la montée du nazisme, surtout après 1933. Les allemands suivent de près le renforcement des frontières avec la construction de la ligne Maginot dès la fin des années 20 (voir § 3). Rien que la simple écoute des conversations de bistrot constitue déjà une mine d'informations pour une oreille avertie : l'ouvrier transfrontalier évoquant les échanges avec ses collègues à l'usine, le maçon parlant de son travail sur la ligne Maginot, etc.

L'information se monnaie également. Elle permet à l'ouvrier, moyennant quelques informations apparemment sans importance d'arrondir les fins de mois. Même le plus aisé peut succomber à l'appât du gain. C'est d'ailleurs ce moyen qu'utilise l'agent double qu'est devenu Doudot, alias Joseph Petit, pour s'attirer la confiance de son agent de liaison de l'Abwehr, le capitaine Rudolph. Petit (Doudot) lui vend, avec l'accord de ses chefs, des informations militaires toujours exactes, mais de moindre importance ou quasi obsolètes.

Les questions posées par les allemands lors de ces échanges sont soigneusement répertoriées et transmises à Paris. Les questionnaires abordent également le rappel des permissionnaires, la convocation des réservistes, les dispositions concernant la mobilisation partielle ou totale, etc. Ainsi enrichis au fil des entretiens, ces questionnaires constituent une mine d'informations intéressantes sur les préoccupations de l'adversaire et permettent ainsi de mieux s'en protéger.

Dès 1933, avec l'avènement du 3^e Reich et la montée en puissance d'Hitler, la Sarre, toujours sous administration de la SDN, devient provisoirement une terre d'asile pour les juifs et les opposants au national-socialisme. La présence de ces adversaires politiques provoque le déploiement de nouveaux agents pour les surveiller. Hitler qui a commencé à consolider son armée et qui rêve de conquérir de nouveaux territoires, s'intéresse davantage encore à l'évolution de la ligne Maginot ainsi qu'au déploiement des troupes et des moyens logistiques associés.

La Sarre, sous administration de la SDN, offre de nombreux avantages aux agents de l'Abwehr qui se trouvent parmi leurs compatriotes comme des poissons dans l'eau. Cette région pullule alors d'espions.

Le 13 janvier 1935, un plébiscite se déroule en Sarre, conformément aux dispositions du traité de Versailles. À une écrasante majorité, les habitants demandent leur réintégration au sein de l'Allemagne, malgré le fait que celle-ci soit passée depuis deux ans sous la botte nazie !

La propagande avait fait son effet ; l'occupation de la Ruhr avec ses conséquences n'était pas non plus étrangère à ce résultat.

2.2.3/ Interventions en Belgique...

Depuis son rattachement au BREM, l'agent double Doudot intervient aussi en Belgique. Il y collabore avec son ami, le commissaire principal Jef Bléro, un subordonné de Robert de Foy, le chef de la Sûreté belge. Cette collaboration permet à la Sureté belge de procéder au démasquage et à l'arrestation d'un bon nombre d'espions allemands au fil des ans. Cependant, à partir de 1936, cette collaboration devient plus difficile à gérer du fait du retour de la Belgique à sa neutralité abandonnée en 1920 (encadré 1).

Officiellement les états-majors des armées françaises et belges n'échangent donc plus d'informations à partir de cette date, cependant les services secrets maintiennent

Retour de la Belgique à la neutralité (1936)

1

Depuis 1831, la neutralité « perpétuelle et armée » de la Belgique est garantie, soit collectivement soit individuellement, par les grandes puissances. Telle est la stratégie quand, le 2 août 1914, l'Allemagne remet un ultimatum au gouvernement belge. En dépit du refus qui lui est opposé, l'Allemagne franchit la frontière belge le 4 août 1914 pour attaquer la France, violant ainsi la neutralité belge.

Après la première guerre mondiale, le gouvernement belge veut se défendre contre une éventuelle nouvelle attaque de l'Allemagne dans le futur. Cependant, il veut éviter que le pays ne devienne un protectorat de la France et craint d'être entraîné dans une guerre par un pays allié qui tenterait de faire respecter le traité de Versailles de 1919. D'un autre côté, la France veut l'implication belge dans l'occupation de la Rhénanie prévue par la Société des Nations et désire le soutien militaire belge en cas de guerre. Un pacte est signé entre la France et la Belgique en 1920 ; la Belgique abandonne alors sa neutralité. Toutefois le pacte reçoit un accueil différent au nord et au sud du pays, la population wallonne étant en général favorable à un resserrement des liens militaires avec la France alors que la population flamande est globalement contre et le perçoit comme une hausse de l'influence française sur le pays.

Le traité est formellement abrogé en 1936 et la Belgique reprend sa politique de neutralité. Le gouvernement belge préfère construire des fortifications et gagner l'assurance de sa neutralité auprès des pays voisins, dont l'Allemagne nazie, que prendre le risque d'une nouvelle guerre à travers le jeu des alliances. Malgré ses promesses l'Allemagne violera à nouveau la neutralité belge en envahissant le pays en 1940.

leurs relations. C'est donc en redoublant de vigilance que Doudot et ses contacts de la Sureté belge doivent désormais agir.

Ces services rendus à la **Belgique** lui valent, en 1936, le décernement des palmes d'Or de l'ordre de la Couronne par le roi Léopold III, et en 1955, d'être nommé Officier de l'Ordre de Léopold II par le ministre de la Défense nationale belge.

2.2.4/ ...et au Luxembourg

L'Allemagne avait violé la neutralité du Luxembourg en envahissant, tout comme la Belgique, ce pays en 1914. Bien que remise en question lors des délibérations des traités de paix de 1919, le Luxembourg conserve quant à lui, sa neutralité après la grande guerre.

Dans les années trente, une antenne du BREM, sous la dénomination « Polux », est installée au 250, rue Bel' Air à Luxembourg, par le capitaine Archen. C'est sous la couverture d'un marchand de vins que celui-ci transmet des années durant, des renseignements

Remilitarisation de la Rhénanie

2

Le 6 mars 1936, le roi Léopold III de Belgique, lit l'acte de résiliation du pacte franco-belge de 1920.

Le lendemain 7 mars, les ambassadeurs des principaux pays européens à Berlin, se voient remettre un mémorandum par lequel l'Allemagne, prenant prétexte de la ratification récente du pacte franco-russe, se considère déliée des engagements du pacte de Locarno.

La conférence de Locarno (Suisse) réunissait en octobre 1925, à l'initiative de l'allemand Gustav Streseman et du français Aristide Briand, l'Allemagne, la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Les accords de Locarno visent à assurer la sécurité collective en Europe et les frontières de l'Allemagne. La clé de voûte en est le pacte rhénan qui garantit l'inviolabilité des frontières entre l'Allemagne, la France et la Belgique et le maintien de la zone démilitarisée.

Ce même 7 mars 1936, 19 bataillons et 13 sections d'infanterie pénètrent en Rhénanie. Hitler passe outre la crainte de ses généraux devant l'impréparation de son armée et transforme une nouvelle fois les accords internationaux signés par son pays en « chiffons de papier ».

Le Conseil de la SDN reconnaît à l'unanimité la violation par l'Allemagne de ses engagements de Versailles et Locarno. La riposte se limite malheureusement à la dénonciation des faits.

En dehors de déclarations du genre : « Jamais la France ne négociera avec l'Allemagne, aussi longtemps que Strasbourg sera à portée des canons allemands », le gouvernement français ne prend aucune initiative militaire pour obliger Hitler à respecter les engagements pris par Streseman.



L'équipe du Commissariat spécial de Longwy (1940) posant devant le camion de Archen (photo de l'AASSDN)

d'extrême importance, sur le plan nazi d'invasion et d'annexion du Luxembourg.

C'est toujours en tant qu'agent-double, entre autres, que Doudot intervient également sur ce territoire. Il y rencontre notamment le capitaine Rudolph, son « employeur » allemand, déjà mentionné plus haut, puis son successeur le major Rumpe.

Un autre épisode d'importance est à mentionner ici : c'est le comportement patriotique d'un luxembourgeois nommé Paul Fisch. Ce dernier, un représentant de commerce est un jour, à l'automne 1938, contacté par un allemand nommé Stensel, habitant depuis des années au Luxembourg et de même profession que lui, pour stocker ses marchandises pour lesquelles il manquait de place. Stensel lui présente alors un autre allemand du nom de Peter Brenner, qu'il dit être son ami. Ce dernier est en réalité le principal recruteur d'agents au Luxembourg pour le compte du capitaine Oscar Reile, le chef de la section de contre-espionnage de l'Abwehr de Trèves créée en 1936, qui se heurte

depuis, à son redoutable adversaire de Metz, Joseph Doudot.

Au fil des échanges avec Brenner dans sa ferme appelée « Fronayof » à la frontière germano-luxembourgeoise, Fisch, ayant eu peu à peu connaissance des fréquentations de ce dernier, le soupçonne de complicités avec les nazis. Redoutant d'être entraîné dans une entreprise de trahison, il en fait part à son beau-frère qui est un ami de Kariger, chef de la section militaire du contre-espionnage de la province du Luxembourg belge. Kariger, intéressé par les agissements et fréquentations des Brenner, lui conseille alors de ne pas rompre les relations. N'osant pas trop s'aventurer dans ce guépier à cause de la neutralité du Grand-Duché et de la Belgique, il provoque une rencontre entre Fisch et Doudot, ce dernier ayant connaissance des activités du capitaine Reile et de ses attaches avec les Brenner.

Ainsi Paul Fisch a-t-il non seulement permis de démasquer les membres du réseau Brenner mais également d'intoxiquer l'Abwehr de Trèves avec les faux renseignements judicieusement fournis par Kariger et Doudot.

Fisch, par le biais des informations glanées chez les Brenner, alors que trop peu d'esprits éclairés voient l'imminence de l'attaque allemande, va alors faire une proposition qui rendra un fier service à son pays. En effet, il apprend que des commandos avaient pour mission d'occuper, les heures qui précéderaient l'arrivée des troupes allemandes, les principales centrales postales luxembourgeoises et le cas échéant, de les faire sauter. Ce sabotage priverait alors le Grand-Duché de toute communication, empêchant par là-même, les guetteurs luxembourgeois postés le long des frontières d'avertir les autorités compétentes.

La proposition de Fisch à son gouvernement consiste en la mise en place d'un réseau clandestin d'appareils

radio émetteurs-récepteurs reliés à un poste central situé au Château de Colmar-Berg, lieu de résidence de la grande-duchesse Charlotte.

René Blum, membre du gouvernement luxembourgeois, rencontre le colonel Louis Rivet, commandant des services spéciaux militaires français, à Longwy. À la suite de l'entrevue, le dispositif imaginé par Fisch est mis en place le long de la frontière germano-luxembourgeoise. La supervision en est confiée à Archen.



Un équipement du dispositif d'alerte luxembourgeois
(photo de l'AASSDN)

Le bon fonctionnement du réseau d'alerte permettra à de nombreux luxembourgeois, ainsi qu'aux membres du gouvernement menacés de quitter le pays, quelques heures avant l'invasion allemande, la nuit du 9 au 10 juin 1940. Cet épisode met fin à la drôle de guerre et marque le début de l'invasion de l'Europe de l'ouest (voir encadré 3) et la campagne de France

Sur les indications du capitaine Louis Kleinmann du BCC (Bureau de Contrôle de la Circulation), nom de camouflage des services de renseignements de Longwy*, Doudot et le lieutenant René Hauth (dans le civil, secrétaire général des « Dernières Nouvelles d'Alsace ») lèvent les obstacles barrant la route à Rodange sur la frontière franco-luxembourgeoise. Ils y accueillent puis accompagnent la grande-duchesse Charlotte, accompagnée du prince Félix, son mari, jusqu'à Longwy. Le capitaine Archen prend la relève et permet le repli de la Légation luxembourgeoise jusqu'à Paris, d'où elle ira jusqu'à la frontière espagnole avant de rejoindre Londres.

Le 6 janvier 1945, à **Luxembourg**, sur les marches de l'Hôtel de Ville, Doudot sera décoré de la Croix de Guerre par le prince Félix, avant d'être nommé Officier de l'Ordre Grand-Ducal de la Couronne de Chêne.

Paul Fisch décédera en 1968. Un de ses compagnons de lutte prononcera l'éloge funèbre « d'une âme d'élite, à l'intelligence supérieure, d'une probité et d'un désintéressement à toute épreuve ».

* Le BCC de Longwy nouvellement créé dépend du CLF (Centre de liaison Français) – Oui, c'est le même nom de camouflage qu'à Aix-la-Chapelle – qui remplace le BENE (Bureau d'Études Nord-Est depuis le début de la guerre de Lille.

Par ailleurs, c'est **Louis Rivet** (né en 1883, mort en 1958), qui a été nommé, à partir de juin 1936, avec le grade de lieutenant-colonel, **commandant des services spéciaux militaires français**.

2.2.5/ Mai-juin 1940

Après le 10 mai 1940, Doudot reçoit l'ordre de se présenter à Lille au CLF (Centre de Liaison Français) qui au début de la guerre avait remplacé le BENE (Bureau d'Études Nord-Est). Le déplacement de Longwy à Lille se fait « sur les routes encombrées par l'exode des réfugiés, sauvagement bombardés par des aviateurs allemands transformés en massacreurs de civils, dénués de toute protection anti-aérienne », nous confie Doudot dans son livre.

À son arrivée à Lille, le commandant Darbou, chef du CLF lui apprend qu'il avait été désigné comme officier de liaison à l'EMGA (État-Major Général de l'Armée belge) sur demande expresse du major René Manpuys, chef du Contre-Espionnage belge.

À son arrivée à Bruxelles le 13 mai 1940, la situation y est désespérée : les troupes britanniques et françaises qui y étaient venues en soutien risquent de se faire couper de leurs bases, les néerlandais sont sur le point de capituler et les frontières belges sont pénétrées sur toute leur longueur par les allemands. (encadré 3)

L'invasion de l'Europe occidentale par l'Allemagne, 1940

3

Une fois la Pologne occupée par l'Allemagne, il ne se passe pratiquement plus rien pendant plusieurs mois. La guerre ne ressemble pas à une guerre, c'est pourquoi les anglais l'appellent « la drôle de guerre ». Puis au printemps 1940, l'armée d'Hitler frappe à nouveau et met l'Europe sous sa botte dès la fin juin.

L'Allemagne attaque soudainement le Danemark et la Norvège le 9 avril 1940. Le Danemark capitule rapidement. Les Norvégiens, soutenus par douze mille soldats anglais, polonais et français, résistent jusqu'à début juin.

Le 10 mai, les troupes allemandes lancent une attaque dévastatrice contre la France, les Pays-Bas et la Belgique. Les divisions blindées allemandes, étroitement soutenues par l'aviation, frappent dans la région accidentée et boisée des Ardennes, dans l'Est de la Belgique, contournant ainsi les défenses de la ligne Maginot à la frontière Est de la France, constituées de structures fixes en béton, de canons et de champs de mines.

Atteignant la Manche le 21 mai, les Allemands coupent les armées britanniques et françaises de leurs bases. Entre le 26 mai et le 4 juin, la Royal Navy avec une flotte de navires britanniques ayant pour équipage des citoyens héroïques permettent d'évacuer de Dunkerque plus d'un quart de million de soldats anglais, français et belges sans leur matériel. C'est l'Opération Dynamo.

L'Italie déclare la guerre à la France le 10 juin et l'attaque par les Alpes. Le 14 juin les allemands entrent dans Paris.

La France signe l'armistice le 22 juin.

Doudot participe au repli de ses homologues belges vers Lille. Ensuite c'est l'exode vers Dunkerque. Il embarque le 25 mai pour Douvres, puis est dirigé vers Southampton. Il sera de retour en France le 27 mai à Cherbourg, puis retrouve son service de Lille replié à Cabourg.

Au bout de quelques jours, un télégramme le rappelle au SCR de Paris, d'où on le ramène à Marseille via Lyon car le commandant Paillole du SCR, avait exigé de « faire disparaître Doudot ».

Le 22 juin 1940, il embarque sur le paquebot Champollion à destination d'Oran (Algérie), convoyant avec lui 15 caisses d'archives des services de renseignements, soit trois à quatre tonnes de dossiers et fichiers secrets du contre-espionnage français, et échappe ainsi de justesse, aux recherches actives des services allemands. Leur filet se resserre sur celui qu'ils surnomment « l'As » et qui fera l'objet de plusieurs avis de recherche de la Gestapo, qui le traque sous son identité réelle et plusieurs pseudos (Toussaint, Watiez, Gaston, Petit, Carlier).

2.2.6/ En Afrique du Nord et après...

En Afrique du Nord, les postes TR (Travaux Ruraux), cachent comme en France, les services de contre-espionnage (TR119 en Algérie et TR120 au Maroc).



Doudot à Londres en 1944

exploitation du renseignement de contre-espionnage en particulier par l'emploi d'agents français recrutés dans les lignes alliées, dans les lignes ennemies ou aux arrières de ces lignes ».

Le 4 avril 1946, le quartier général des forces armées d'Amérique en Europe décerne à Joseph Doudot, depuis promu commandant, la « Médaille de la Liberté avec Palme en Bronze ».

De son côté, le roi George VI lui confère, le 12 juin 1946, la distinction honorifique de « Member of the British Empire » avec la mention « ami très loyal de la Grande-Bretagne ».

Il termine sa carrière comme lieutenant-colonel au centre de langues étrangères et d'études militaires (CLEEM) et est admis à la retraite en 1963, après 41 ans de service.

Les nombreuses décorations remises par les instances françaises (en partie citées dans l'article du RL du 25/03/1980 à la page suivante), témoignent de son courage et de sa loyauté à la France.

Il est à noter également, qu'à l'occasion de la réunion annuelle des anciens de l'Abwehr en 1969, ces derniers rendent hommage à Doudot en l'invitant en Allemagne.

« Avoir appartenu, en même temps, à deux postes de l'Abwehr, sans éveiller les soupçons était à leurs yeux un exploit qui méritait un coup de chapeau ».

Il finira ses jours à Altrippe où il décédera le 23 mars 1980.

De nombreuses personnalités présentes à son enterrement lui rendent hommage. (voir les articles du Républicain Lorrain page suivante)

Il repose parmi les siens au cimetière communal.

La promotion 2022 d'Inspecteurs de Sécurité de la Défense (ISD) et d'Agents de Contre-Ingérence Économique (ACIÉ) porte le nom du lieutenant-colonel Joseph Doudot.

Au Maghreb, et surtout au Maroc, Doudot constitue entre 1941-1942 une organisation d'évasion qui permet à de nombreux officiers français et alliés de rejoindre les Forces Françaises Libres pendant les opérations menées en France ou à l'étranger. À Casablanca, son épouse Mme Doudot, née Creusen, aidera l'artiste et résistante Joséphine Baker à rejoindre le Portugal.

Après le débarquement allié en Afrique Française du Nord de novembre 1942, Doudot devient l'un des principaux artisans de la Libération de l'Afrique Française du Nord.

Il quitte l'Afrique du Nord pour Londres le 05 mai 1944, ensuite il quittera Londres pour la France avec le 21^{ème} groupe de l'armée anglo-canadienne du Général Montgomery et débarquera en Normandie avec les troupes américaines en juin 1944.

Il sera le 1^{er} français à entrer dans Metz libérée.

Affecté dès juin 1944 à une unité interalliée de contre-espionnage offensif, il participe, après le débarquement de Normandie, à la campagne de libération des territoires occupés, avec pour mission : « recherche et

Figure légendaire du contre-espionnage, le lieutenant-colonel Doudot a été conduit à sa dernière demeure à Altrippe

SAINT-AVOLD. — Figure légendaire du contre-espionnage, le lieutenant-colonel Joseph Doudot, décédé à l'âge de 77 ans, repose désormais au cimetière de son village natal, Altrippe, localité où il s'était retiré voici une quinzaine d'années.

On était venu hier des quatre coins de la Moselle et du Grand-Duché du Luxembourg pour rendre un ultime hommage au disparu.

Une émouvante veillée funèbre a précédé la cérémonie religieuse des obsèques, devant le domicile mortuaire où la bière drapée de noir était flanquée d'une haie d'honneur formée par les sapeurs-pompiers du village. De part et d'autre, près de la famille avaient pris place les personnalités officielles parmi lesquelles on remarquait : MM. le lieutenant-colonel Josz, commandant d'armes de Saint-Avold représentant le général Deheme, gouverneur militaire de Nancy; le commandant Norbert Kesler des services spéciaux; X. Armand, délégué départemental des anciens des services spéciaux et une délégation des personnalités luxembourgeoises.

Étaient également présents MM. Keib, maire d'Altrippe; le commandant Bisiau, représentant la section des membres de la légion d'honneur de Saint-Avold; Losson, président des déportés Unadif de Saint-Avold; Porte, président des déportés de la vallée de l'Albe; l'adjudant Gubernator, représentant le capitaine Chaillan, commandant la compagnie de gendarmerie de Forbach; Leo-



nardi, président des médaillés militaires de Puttelange; etc.

Le cortège où avaient également pris place les enfants des écoles, les représentants des associations locales et une grande partie de la population d'Altrippe, se dirigeait vers l'église lorsque l'on assista à un moment poignant : l'interprétation du « Chant des partisans » par l'adjudant major Johny Schmidt.

Le curé de la paroisse, M. l'abbé Dosda, célébra la messe d'enterrement puis on écouta dans le plus profond recueillement, les discours de MM. Porte, Koch-Kent, Leonardi et Keib dont chacun, à sa manière, trouva les mots qu'il

fallait pour rendre hommage au disparu.

Un message de S.A.R. le grand-duc de Luxembourg

M. Koch-Kent donna à cette occasion lecture d'un message de Son Altesse Royale, le grand-duc Jean de Luxembourg, ainsi rédigé :

« C'est avec une profonde émotion que j'apprends la triste nouvelle de la disparition du colonel Doudot, figure légendaire du contre-espionnage de la Deuxième Guerre mondiale. En

présentant mes condoléances attristées à la famille du défunt, je rends hommage à ce grand résistant qui prit une part courageuse dans la lutte pour la libération de sa patrie, ainsi que du Grand-Duché de Luxembourg auquel il était profondément attaché. »

Au moment de l'inhumation dans le caveau familial situé à quelques pas de l'entrée de l'église, le dépôt de nombreuses gerbes se fit encore au son du clairon de M. Johny Schmidt qui interpréta en guise de dernier adieu, « La sonnerie aux Morts ».

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille.



Joseph Doudot
(photo AASSDN)

★ 7 novembre 1902

† 23 mars 1980

Décès à Altrippe du lieutenant-colonel Doudot

Un héros de la Deuxième Guerre mondiale, le lieutenant-colonel Joseph Doudot, vient de s'éteindre à l'âge de 77 ans à Altrippe où il s'était retiré.

Né à Altrippe le 7 novembre 1902, le défunt était entré dans l'armée en 1922. Il devait y faire une brillante carrière, surtout dans les services de renseignements. Ayant rejoint Londres dès 1940 avec des documents importants, il se trouva ensuite à Alger puis à Casablanca où il contribua aux préparatifs du débarquement américain. Après avoir débarqué en Normandie en juin 1944, avec les troupes américaines, il fut le premier officier français à entrer dans Metz libéré. Poursuivant la campagne en Autriche, puis en Allemagne, il termina sa carrière à Baden-Baden en 1964. Ses activités en tant qu'officier des renseignements valurent de nombreuses distinctions au lieutenant-colonel Doudot qui fut en effet titulaire de la croix d'officier de la Légion d'honneur, la croix de guerre, la croix du combattant volontaire de la résistance, de la médaille de la résistance et de nombreuses autres distinctions et citations françaises, anglaises, américaines, belges et luxembourgeoises.

Sa célébrité fut telle qu'un livre lui avait été consacré voici quelques années. Intimement attaché à sa terre natale de Lorraine, il avait tenu à y revenir pour terminer paisiblement une vie chargée d'événements.

Ses obsèques auront lieu mercredi à 16 h, en l'église d'Altrippe. Nos sincères condoléances.

La famille Doudot (comme beaucoup de familles lorraines par ailleurs) va payer un lourd tribut au service de la France. Son unique frère Victor, arrêté par les allemands, sera interné au camp de concentration de la « Nouvelle Brême » à Sarrebruck avant d'être transféré à Dachau d'où il ne reviendra pas. Ses deux sœurs, Marthe et Marie, déportées à Ravensbrück, survivront mais leur santé en a été irrémédiablement minée. Elles sont aujourd'hui décédées.



3/ La ligne Maginot

3.1/ Genèse :

Comme dit précédemment, bien que vaincue par les forces alliées en 1918, il apparaît clairement que l'Allemagne n'est pas effondrée. (voir § 2.1) Les clauses du traité de Versailles étant perçues comme un « Diktat » par la population allemande humiliée, les partisans d'une revanche y trouvent un terrain favorable dès le lendemain de la guerre.

L'idée du renforcement des frontières apparaît dès lors comme une nécessité, avec la prise en compte des contraintes suivantes :

1. **Géographiques** : avec la réintégration de l'Alsace-Lorraine perdue en 1871, la frontière s'est déplacée vers le Nord. En conséquence, les fortifications Séré de Rivières de la seconde moitié du 19^e siècle se trouvent éloignées des nouvelles frontières que par conséquent elles ne protègent plus.
2. **Politiques** : c'est grâce aux forces alliées que la France a vaincu, mais ces alliances tiendront-elles dans le temps ?
3. **Économiques** : le secteur industriel de Moselle redevenu français doit être protégé car sa reprise en cas d'invasion serait catastrophique.
4. **Démographiques** : la France a non seulement perdu 1/10^e de sa population masculine mais le conflit a également entraîné une baisse de natalité qui creusera les effectifs mobilisables dans les années 30.
5. **Militaires** : les opérations de mobilisation de l'armée française exigent un délai de 2 à 3 semaines. La sécurité doit donc être assurée durant ce délai par une organisation permanente capable de retarder une attaque ennemie.
6. **Techniques** : les anciennes fortifications, existant jusqu'alors (Verdun, Toul, Épinal, Belfort, etc...), mêmes celles qui ont tenu bon, sont désormais loin des frontières et techniquement dépassées ; elles ne tiendront plus face aux canons modernes.

Afin d'éviter une nouvelle invasion, le gouvernement demande au haut commandement militaire d'étudier le problème de la défense des frontières.

Même si l'idée de la fortification des frontières fait consensus dès le début des années 1920, elle tarde cependant à se concrétiser car s'en dégagent deux visions divergentes :

- Pour les premiers, elle permettrait à l'armée de se concentrer près des frontières puis de porter les combats le plus loin possible chez l'ennemi.
- Pour les seconds, elle aurait pour fonction de protéger le territoire obligeant l'armée à la défensive.

Par ailleurs, la Société Des Nations (SDN) dans laquelle siège la France considère l'édification de fortifications comme un acte d'armement alors qu'elle est partisane d'un désarmement général.

Différentes commissions militaires sont alors nécessaires pour trouver une solution permettant d'accorder les opinions contradictoires.

Il faut attendre 1925 avec Paul Painlevé alors ministre de la guerre, pour que les choses bougent. Il opte alors pour une solution purement défensive et charge la Commission de Défense des Frontières d'en définir le tracé et les principes généraux.

C'est en 1927 que le Conseil Supérieur de la Guerre (CSG) en donne le principe : « *les points importants de la ligne de résistance doivent être dotés d'ouvrages puissants reliés à des abris par des voies de communications à l'épreuve des bombardements ; dans les intervalles l'édification de petits ouvrages d'abris assurera la continuité des feux* ». La même année, la **Commission d'Organisation des Régions Fortifiées (CORF)** reçoit pour mission de mener à bien cette œuvre. C'est la loi du 19 mars 1928 qui entérine le projet.

3.2/ La défense des frontières :

La phase d'élaboration du programme de défense des frontières se conclut par une note adressée à Raymond Poincaré, président du Conseil, en janvier 1929. Ce programme prévoit :

A/ La création, en 1^{ère} urgence, d'un système défensif sous forme de Régions Fortifiées (RF) discontinues :

- La RF de Metz ;
- La RF de Lauter (Basse-Alsace) ;
- Une ligne défensive du Rhin ;
- Une défense des Alpes.

Une 2^{ème} urgence prévoit l'organisation des secteurs de BELFORT et de SAVERNE mais rien n'est prévu au nord du pays, entre Dunkerque et Longuyon, c'est-à-dire le long de la frontière belge car le Conseil supérieur de la guerre estime que la Belgique, son alliée, couvre la France.

Une Région Fortifiée est définie comme un front continu d'au moins 60km organisé en fortification permanente. Elle a pour fonction d'assurer la protection en cas d'attaque brutale et d'intégrer dans ce dispositif des armées mobilisées pour la protection du territoire national.

B/ Un équipement général du territoire et des zones frontières :

- Voies ferrées ;
- Routes ;
- Réseaux téléphoniques ;
- Réseaux électriques...

C/ Des parcs mobiles de fortification : ce sont des dépôts de stockage de matériel gérés par le Génie. Ils sont destinés à organiser des champs de bataille défensifs. On y trouve du matériel de camouflage, des armatures, du fil de fer barbelé, des rails et matériels antichar, des explosifs, du matériel et équipement téléphonique, des outillages de pose et de chantier, de la tôle ondulée, etc.

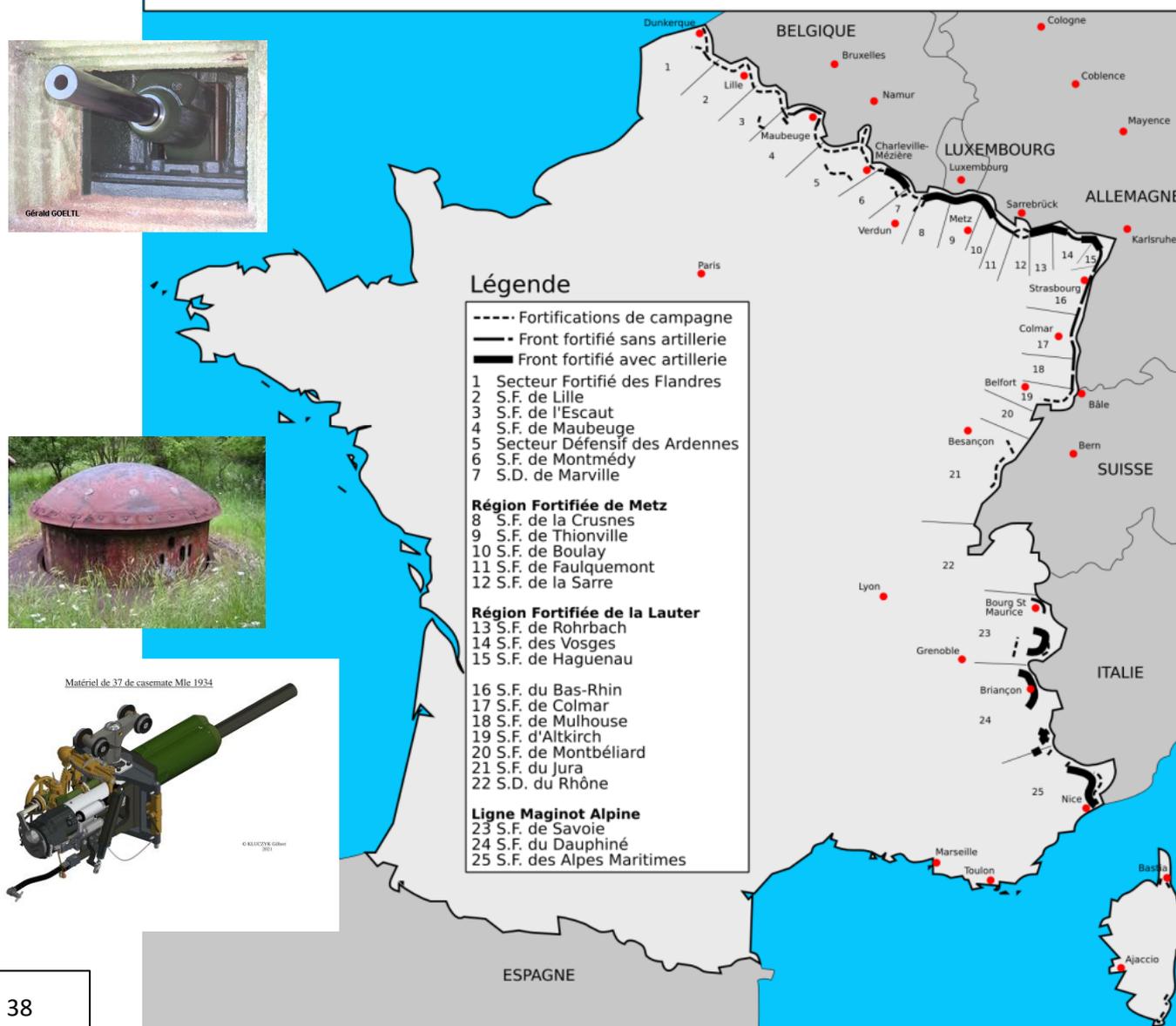
En novembre 1929, André Maginot succède à Paul Painlevé au ministère de la guerre. Il défend le programme à la chambre des députés qui l'adopte avec plus de 90% des voix. La loi dite Maginot est promulguée en 1930 et les crédits sont alloués. La ligne de fortification qui en ressortira, appelée ligne Maginot, aurait tout aussi bien pu s'appeler ligne Painlevé.

3.3/ Les Régions Fortifiées :

Les Régions Fortifiées (RF) sont chacune divisées en Secteurs Fortifiés (SF). Un SF est composé de plusieurs éléments complémentaires :

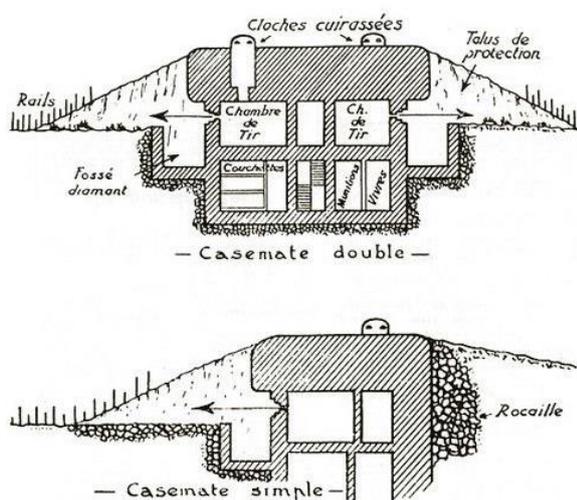
1. À la frontière il y a **des barrières flanquées de blockhaus légers**. Ce premier élément n'arrête aucune attaque mais sert de dispositif d'alerte pour l'arrière. C'est aussi un signe de non agressivité vis-à-vis de l'Allemagne.
 2. **Les gros ouvrages dits d'artillerie** avec de nombreux canons se trouvent à une dizaine de kilomètres plus à l'arrière.
 3. **Les petits ouvrages dits d'infanterie** avec mitrailleuses et canons antichars sont disposés en alternance avec les gros ouvrages.
- Ces ouvrages enterrés constituent une ligne de feu continue car ils se protègent les uns les autres : un ouvrage est couvert par les armes de quatre de ses voisins, deux de chaque côté.
4. Sur les sommets, à proximité des ouvrages, sont disposés **des observatoires** permettant d'ajuster les tirs d'artillerie.

ORGANISATION DÉFENSIVE DES FRONTIÈRES EN 1939-1940



5. À quelques centaines de mètres, à contre-pente, des **abris d'intervalle** offrent un refuge pour l'infanterie qui combat à l'air libre pour compléter l'action des ouvrages
6. Plus en arrière encore, les **casernements de sûreté** abritent les troupes en temps de paix.
7. Derrière le tout, enfin, se situe la ligne d'arrêt mise en place en 1939-1940, faite d'un alignement de **petits abris bétonnés pour l'infanterie**.

Les ouvrages sont reliés entre eux par des **lignes téléphoniques enterrées** permettant la coordination des actions. Le ravitaillement, à partir des **dépôts** se trouvant à une vingtaine de kilomètres en arrière, est assuré via un réseau de **routes** et une **voie ferrée** de 60 cm. Pour permettre aux **centrales électriques autonomes** intégrées aux ouvrages de n'entrer en fonction que le plus tard possible, des **lignes électriques enterrées** sont reliées à chacun d'entre eux. Des **galeries souterraines** permettent de relier certains blocs entre eux.



Ces Secteurs Fortifiés étaient conçus pour garantir une résistance optimale aux agressions. Malheureusement, les coupes budgétaires ont empêché leur aboutissement.

3.4/ la construction :

Quoique des travaux aient été entrepris avant 1929, c'est la loi Maginot qui détermine le démarrage officiel du chantier. Les travaux sont confiés à des centaines d'entreprises privées. La Direction du génie dirige les travaux de gros œuvre et cuirassements ; l'armement et les munitions reviennent à la Direction de l'artillerie.

Les RF de Metz et de Lauter progressent rapidement, mais malgré les sommes colossales investies, les difficultés surgissent rapidement. Le prix de la main d'œuvre augmente ainsi que celui des matériaux : ciment et acier sont les matériaux des nouvelles fortifications. Le projet initial est revu à la baisse.

En plus des révisions nécessaires des crédits alloués, une nouvelle demande voit le jour : il faut protéger le charbon du Nord autant que le fer de Lorraine. Dans le secteur de Maubeuge et de Montmédy des secteurs fortifiés sont entamés.

Le gros-œuvre n'est pas seul demandeur en investissements ; il faut aussi produire des canons antichars, des équipements internes (chaudières, chambres froides...) et cuirassements renforcés.

Qui plus est, le haut commandement français vise de plus en plus un renforcement de toutes les frontières. La CORF (voir § 3.1) est supprimée en 1936. Elle était pourtant garante de la cohésion d'ensemble de la fortification.

Ce sont les commandants des régions militaires qui reprennent alors la conduite des travaux. Les gros ouvrages trop onéreux sont remplacés par des blockhaus réalisés par la **Main d'Œuvre Militaire (MOM)**. Devant les coups de force répétées d'Hitler en Allemagne, on cherche alors à combler les « creux » (trouée de la Sarre, plateau de Marville...) et prolonger le système de fortification jusqu'à la mer du Nord et vers le Jura.

Suite au retour à la neutralité de la Belgique en 1936 (encadré 1), la priorité budgétaire est alors accordée aux frontières du Nord ainsi qu'au Jura. Le projet n'a plus de plan d'ensemble et nécessite une remise en conformité mais il est malheureusement déjà trop tard.

Sur certains ouvrages, le génie civil est à peine terminé et le cuirassement fait encore défaut lorsque les troupes allemandes envahissent le territoire en mai 1940 !

3.5/ Dans la guerre :

La première mission de la ligne Maginot était d'empêcher une attaque brusque pendant la mobilisation qui dure 15 jours. Elle a ainsi été mise en alerte à plusieurs reprises entre 1936 et 1939, l'année de l'entrée en guerre.



Le Bambesch (Bambiderstroff)

Durant la drôle de guerre, de rares coups de canons ont été tirés, les armées française et allemande restant sur leurs positions respectives des deux côtés de la frontière (hormis l'offensive de la Sarre).

Le 10 mai 1940, avec son « Blitzkrieg », l'Allemagne passe par le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas. Son axe principal évite les secteurs les plus puissants de la ligne Maginot, longeant la position avancée de Longwy, avant de percer à travers le secteur défensif des Ardennes (à Monthermé) et le secteur fortifié de Montmédy (à Sedan). Puis pousse vers l'ouest pour couper la retraite aux troupes alliées (dont les

françaises) qui combattent en Belgique et aux Pays-Bas.

Elle prend ensuite de front et à revers les secteurs fortifiés du Nord-Est. L'attaque rencontre donc un dispositif affaibli parce que, contrairement au plan de défense initial, une partie des troupes d'intervalle censées protéger la zone entre les fortifications, a été retirée pour éviter d'être encerclée sur place.

Malgré une lutte inégale, les ouvrages tiennent bon et les hommes se battent avec acharnement. Ce n'est que sur l'ordre d'évacuer qu'ils quittent, avec les honneurs, la fortification pour aller vers la captivité

L'armistice est signé le 22 juin 1940.

Seule la partie nord était jusque-là relatée dans ce récit.

À la frontière italienne - l'Italie a déclaré la guerre à la France le 10 juin 1940 – la ligne Maginot cloue sur place les troupes du Duce lancées à l'assaut de la Région Fortifiée des Alpes avec pour objectif principal Nice.

L'armée des Alpes, très inférieure en nombre aux italiens, reste invaincue.

Il est donc inexact de dire que la ligne Maginot n'a servi à rien.

Remarque : cette présentation très générale ne permet pas de développer la « ligne Maginot aquatique » située dans le Secteur défensif de la Sarre (SDS).

Elle mériterait pourtant d'être abordée dans un prochain numéro car les petits abris, les blockhaus, les étangs, les casernes qui se situent dans notre proche périmètre, en font partie intégrante.

Ce SDS développé tardivement, (après le rattachement de la Sarre à l'Allemagne en 1935) a pourtant été efficace dans les combats de 1940.

Pour finir, voici ce qu'en dit André SUDRAT, Colonel Honoraire du Génie :

« Les Anciens combattants de la Ligne Maginot qui l'on défendue jusqu'au bout peuvent affirmer que malgré ses défauts, entre autres son absence totale de protection lointaine et contre l'aviation de bombardement, malgré le très mauvais emploi qui fut fait en retirant les troupes d'intervalle qui initialement en faisaient partie intégrante et auxquelles elle devait servir d'appui, malgré les trous laissés dans sa continuité par le manque de financement après 1936, malgré tout cela, elle a tenu son rôle, a permis une mobilisation normale et a résisté seule là où elle était homogène et bien armée aux assauts répétés de l'ennemi qui n'est pas passé alors. Ce qu'il en reste et que beaucoup viennent admirer en témoignera encore longtemps.

Ceux qui l'on construite et l'on défendue peuvent en être toujours fiers et avec raison. »

André SUDRAT,
À Loze le 23 février 1986



Casernes de Leyviller

Sources :

Pour le contexte :

- Nombreux sites internet
- Livres d'histoire, dont :
 - L'aventure du XX^e siècle – Éditions du chêne
 - Le journal de la France – Librairie Jules Tallandier

Pour le colonel Doudot :

- (2) Doudot – Figure légendaire du contre-espionnage français - Henri Koch-Kent, Auteur - CASTERMANN (1976)
 - (3) Lieutenant-colonel Joseph Doudot - Le B.R.E.M. - Bureau Régional d'Études Militaires de Metz
- Site de l'AASSDN - Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale
<http://www.aassdn.org/001.pdf>

Les photos collectées par Roland Nassoy auprès des proches du Colonel Doudot nous ont été aimablement prêtées par ses enfants.

Pour la ligne Maginot :

- L'histoire de la ligne Maginot – Jean-Pascal Soudagne – Éditions Ouest-France
- La ligne Maginot en Lorraine – Philippe Martin – Collection « les patrimoines
- La ligne Maginot – texte Jean-Pascal Soudagne - Éditions Ouest-France
- La ligne Maginot entre Moselle et Sarre – Guide touristique
- Nombreux sites Internet, dont :
 - https://www.mosl.fr/sites/default/files/2022-11/MOSL%20brochure%20tourisme%20de%20memoire_0.pdf
 - <https://lignemaginot.com/ligne/docsfh/construc.htm>
 - <https://www.lignemaginot.com/ligne/maginot.htm#sarre>

4/ Le contre-espionnage

Le contre-espionnage vise à rechercher, à identifier et contrecarrer les activités traditionnelles ou nouvelles d'espionnages.

Le contre-espionnage a pour but de s'opposer activement à une action précise de renseignements. Les nations les plus actives sur le plan international ont des services de contre-espionnage de même que certaines industries et organisations criminelles. Les méthodes incluent l'écoute des communications et la surveillance de suspects, l'utilisation d'agents doubles (comme le Colonel Doudot).

À la différence de l'espionnage classique qui vise la sécurité nationale, le contre-espionnage porte sur l'économie et notamment l'industrie. Les espions tentent par exemple d'obtenir les secrets de fabrication d'un concurrent.

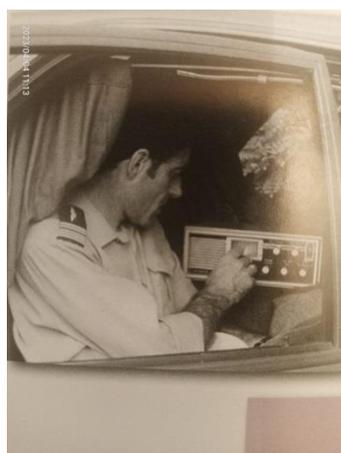
Les méthodes :

- identifier une cible ;
- intercepter avec différents moyens, *exemples : les avions de renseignements électroniques, câbles souterrains ou connexions satellitaires.*
- intégrer un logiciel « espion » ;
- piéger un serveur ;
- disposer d'une taupe ;
- écouter des appels au hasard...



Le centre d'écoutes Escadron Électronique Sol 07.054
Furth im Wald – Bavière (Allemagne)

Salle des opérations Escadron Électronique Sol 07.054
De g. à d. le général Lerche, Claude Bijaye, capitaine Kerdranvat



Mission militaire française de liaison
(à Berlin)
en planque dans un véhicule

Les principales agences connues :

Allemagne	BFV	Bundesamt für Verfassungsschutz,
États-Unis	CIA	Central Intelligence Agency,
	FBI	Fédéral Bureau of Investigation,
	DIA	Defense Intelligence Agency,
Royaume-Uni	MI5	Military Intellegence, section 5 (ou Security Service),
Russie	FSB	Service Fédéral de Sécurité de la Fédération de Russie (ancien KGB)
France	DGSI	Direction Générale de la Sécurité Intérieure,
	DGSE	Direction Générale de la Sécurité Extérieure.

Événements

1 - Anniversaires de nos aînés :

Conformément à la tradition mise en place il y a quelques années, la commune met à l'honneur ses aînés en fêtant tous les cinquièmes anniversaires à compter de leurs 85 ans ainsi que celui de nos doyens.

Mme Josette SCHMITT (née le 23/06/1932) a fêté ses 90 ans et devient ainsi une nouvelle nonagénaire.

Nous nous sommes retrouvés entourés des siens autour de la belle table qu'on nous avait réservée et avons passé un très agréable moment en sa compagnie.

Nous lui souhaitons de longues et belles années parmi nous et les siens.



La famille de notre doyen **M. Gérard PFISTER** (né le 07/07/1937) nous a accueillis autour du bel apéritif qui avait été préparé en notre honneur.

La visite a été faite à double titre cette année : il est notre doyen et il a fêté ses 85 ans.

Nous lui adressons tous nos vœux de bonheur et santé.

Nous nous sommes rendus chez notre doyenne **Mme Odette SCHMITT** (née le 04/08/1929) afin de lui remettre un petit cadeau d'anniversaire.

L'accueil qui nous a été réservé par elle et ses proches était très chaleureux et c'est autour d'une table bien garnie que nous avons évoqué les bons moments passés ensemble.

Nous souhaitons pouvoir lui rendre encore de nombreuses visites futures.



Événements



À leur demande, certaines personnes ont légitimement souhaité ne pas voir publier dans ce bulletin communal les souvenirs personnels les concernant. Nous avons respecté ce choix.

2 – Noces d'OR :

Afin de partager la joie des familles ayant la chance de pouvoir fêter les noces d'or de leurs parents, voire de diamant ou davantage encore, il nous a été demandé de rajouter cette rubrique à notre bulletin. Il nous est difficile de revenir sur les fêtes de ce type ayant eu lieu durant les années précédentes et n'oublier personne, mais il va de soi que nos vœux accompagnent également tous les couples ayant eu la chance de fêter ces joyeux événements avant le présent bulletin.

Anne SCHMITT et Emmanuel ROHRBACHER se sont unis le 6 mai 1972 à ALTRIPPE
Ils ont 3 enfants : Simone, Cécile et Patrick
et 6 petits enfants.



Marie-Louise MAINGUY et Jean-Paul WENDEL se sont dit oui le 1^{er} juillet 1972.
Ils ont 2 enfants : Cédric et Mathieu et 4 petits enfants.

*Sincères félicitations
et*

tous nos vœux de bonheur



Bernadette WILHELM et Fernand IMHOFF se sont mariés le 20 janvier 1973.
Ils ont 3 enfants : Jérôme, Mickaël et Jonathan et 8 petits enfants.

L'état civil



À leur demande, certaines personnes ont légitimement souhaité ne pas voir publier dans ce bulletin communal les informations personnelles les concernant. Nous avons respecté ce choix.

1 - Naissances :



Lou DRUI
le 25 avril 2022
Fille de Ludivine FEUERABEND
& Anthony DRUI

Axel THIEL
le 3 novembre 2022
Fils de Laetitia STEUER
& Franck THIEL



*La bienvenue parmi nous et
toutes nos félicitations aux
heureux parents*

L'état civil

2 - Mariages et PACS :



Alizé MALDUCA et Vincent NASSOY
se sont pacés le 23 avril 2022.



Laura TAESCH et Jean-Christophe BOTARO
se sont dit « oui » le 23 juillet 2022



Marie-Christine FREPPEL et Bruno DURANTINI
ont uni leurs destinées le 10 décembre 2022



L'état civil



Laetitia STEUER et Franck THIEL
se sont pacsés le 23 février 2023

*Tous nos vœux de bonheur à
ces heureux ménages.*

3 - Décès :



Stéphane KRAUS

★ 20 mai 1974

† 20 mai 2022

Bien que ne résidant pas à Altrippe, Stéphane avait choisi notre village pour dernière demeure.

Il y repose en paix depuis le 24 mai 2022.

Marie-Thérèse KLEIN

★ 11 mars 1931

† 1er septembre 2022



« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

Jean D'Ormesson

Les travaux et projets

1 – Réfection de la rue principale :

Après la mise en place par la CASAS du réseau d'assainissement en 2019, puis de la déconnexion des fosses septiques du printemps 2021 au printemps 2022, c'est la rue principale qui s'est vue doter d'un nouveau tapis.

L'opération a été réalisée et financée par le département de la Moselle.

La commune a fait faire des devis pour le marquage horizontal (bande centrale, passages piétons...) afin de parfaire l'ensemble. Cette opération sera effectuée prochainement.



Les travaux et projets

2 – Acquisition d’une balayeuse :

Le balayage des routes qui était jusqu’à présent effectué par la CASAS est dorénavant du ressort des communes.

A cet effet nous avons acheté une balayeuse auprès des établissements MARTIN de Diffembach-lès-Hellimer.

Ce sont nos employés communaux, Mathieu et Grégory, qui seront en charge du balayage de nos rues. Nous comptons sur la participation de tous pour leur en faciliter la tâche et vous en remercions à l’avance.



3 – Nettoyage de la forêt du Studen :

Altrippe a été victime d’incivilités commises par des personnes étrangères au village. En effet, un stock important de pneus usagés a été déposé sauvagement dans la forêt du Studen.

Après consultation de la police rurale et de la CASAS, c’est par nos propres moyens que nous avons évacué ces déchets très encombrants.

Fort heureusement, la déchetterie de Valmont a bien voulu accepter le dépôt de ces pneus.

Nous remercions les personnes qui nous ont fait ce signalement et comptons sur la vigilance de tous pour que notre bien commun soit préservé.



Les travaux et projets

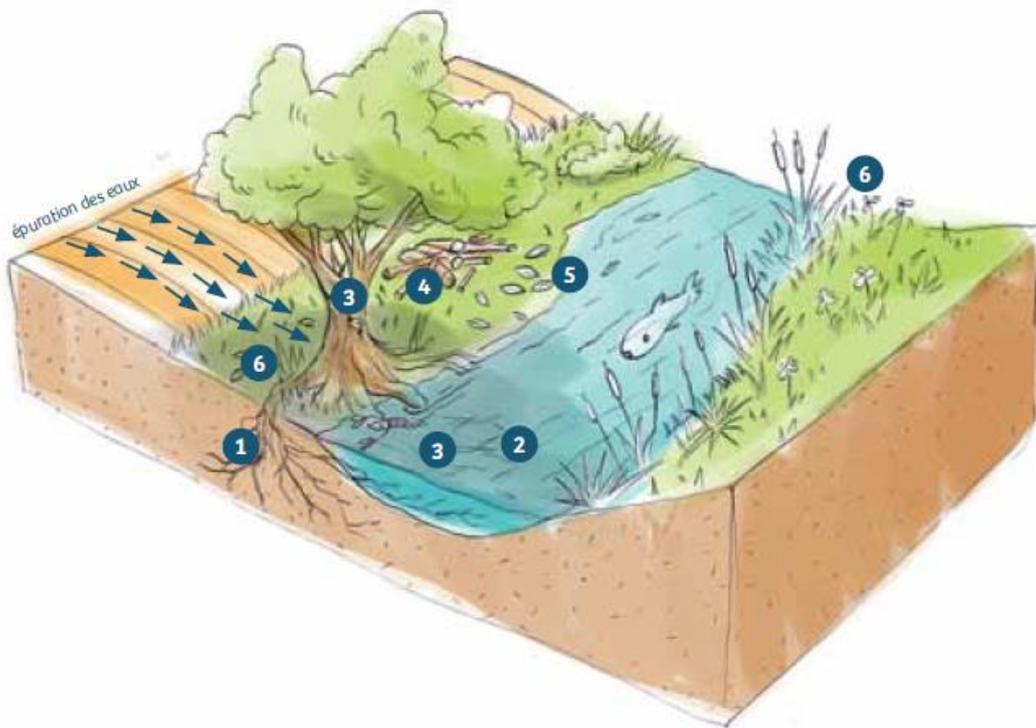
4 – Traitement de la ripisylve :

Qu'est-ce que la ripisylve ?

La ripisylve est définie comme l'ensemble des formations boisées présentes sur les rives d'un cours d'eau (arbustes et arbres). De nombreuses espèces animales et végétales y sont présentes.

Source : <https://bassin-isle.fr/la-gestion-de-la-ripisylve-et-des-embacles/>

Les fonctions de la ripisylve



- 1 Le système racinaire structure les berges et limite leur érosion.
- 2 Ombrage bénéfique limitant les variations de température et le développement des algues lors du phénomène d'eutrophisation*.
- 3 Zone refuge et nourricière, pour la faune aquatique et terrestre, qui abrite des auxiliaires de culture. Limite l'intensité des crues par ralentissement des ruissellements et des écoulements.
- 4 Valeur économique.
- 5 Fertilise les sols avec un apport de matière organique (rameaux et feuilles).
- 6 Épuration des eaux : filtration du nitrate (pouvant atteindre près de 80%) et du phosphate, ainsi que piégeage de certains pesticides (filtration assurée par la bande enherbée en hiver).
- + Élément structurant de notre paysage bocager.

* Eutrophisation : enrichissement du milieu aquatique en nutriments [nitrate, phosphate...] qui entraîne une prolifération des algues et bactérienne provoquant un manque d'oxygène et une acidification du milieu.

Les travaux et projets

Dans le cadre de la gestion de la ripisylve, la CASAS a procédé au dégagement du Muhlgraben en vue de son prochain curage, ainsi que du cours d'eau venant de la ferme Herrenwald Sud.

Cette opération de nettoyage de grande envergure a été effectuée à titre exceptionnel par la CASAS. Les arbres coupés ont été broyés et évacués mais il nous a été rappelé que l'entretien des abords de ces cours d'eau serait dorénavant à la charge des propriétaires des terrains qui jouxtent ces derniers. Nous comptons sur leur implication à tous.



Les travaux et projets

5 – Changement de la porte de l'église :

Comme annoncé dans le précédent bulletin, la porte du porche de l'église avait pris un retard préjudiciable entre le moment de la commande et sa réalisation, la crise sanitaire n'étant que partiellement en cause.

Elle nous a enfin été livrée début juillet 2022 mais contre toute attente, et bien qu'étant plutôt correcte dans sa réalisation, elle ne correspondait pas du tout à nos attentes.

En effet, au lieu de la porte en aluminium commandée, c'est une porte en acier qui a été installée, sans même que nous ayons été consultés sur ce changement de matériau.

Après un constat d'huissier, nous avons essayé de régler le litige avec la société qui l'a installée sans trouver un terrain d'entente.

Aussi avons-nous consulté une autre entreprise pour la confection d'une porte conforme à notre demande.

La commande est en cours. Toutefois, les délais de fabrication ont été fortement rallongés et la livraison de la porte ne se fera pas avant la fin de l'année 2023 !.

Nous ne pouvons que déplorer cet incident indépendant de notre volonté.



6 – Transformation de la salle communale :

Nous avons abordé les problèmes liés au début des travaux de notre salle communale dans le précédent bulletin, dus pour l'essentiel à l'attribution d'une subvention. Nous avons exprimé dans ces mêmes pages notre souhait de pouvoir commencer les travaux dès l'automne 2022.

Administrativement le dossier est prêt mais il nous a fallu nous accommoder d'une nouvelle contrainte.

Pascal STIEBERT, notre architecte, disposait initialement largement du délai nécessaire pour finir notre foyer avant de prendre sa retraite mais les retards cumulés depuis l'ouverture de ce dossier en ont décidé autrement.

C'est donc un nouvel architecte, Christophe MINAIRE qui a accepté de reprendre le dossier.

Nous nous sommes rencontrés en décembre 2022 pour le transfert de compétences.

Christophe MINAIRE ayant bien entendu sa propre conception du projet, nous a fait part de ses idées et nous a proposé son phasage.

Les travaux auraient pu commencer début juin. Toutefois, il a été décidé d'un commun accord, de ne pas débiter le chantier avant l'été afin de laisser le foyer disponible jusqu'à l'automne et ne pas avoir à interrompre les travaux pour les congés d'été des fournisseurs et entreprises sollicités.



Les travaux et projets

7 – Baisse de la facture énergétique :

7.1 – Changement de fournisseur de gaz :

Les logements situés au-dessus de la mairie sont chauffés au gaz en citerne. Une deuxième citerne alimente la cuisine de la salle communale. Devant l'augmentation conséquente du prix du gaz, due à la situation internationale, nous envisagions de nous tourner vers une autre source d'énergie. Nous avons reçu en mairie la société Vitogaz, recommandée par l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France). Celle-ci nous garantissant le prix du gaz sur cinq ans, a retenu notre attention. Nous avons signé le contrat et avons procédé au changement de la citerne de gaz située derrière la mairie en janvier dernier ; le foyer en sera équipé lorsque le niveau bas en sera atteint.



7.2 – Retour au tarif électrique réglementé :

Afin d'atténuer la forte hausse des coûts de l'électricité sur le budget de la commune, nous avons demandé un retour au tarif réglementé sur l'ensemble de nos contrats pour les bâtiments comme pour l'éclairage public (EP) et changé la puissance de certains contrats ainsi que la suppression des tarifs HP/HC (Heures Pleines / Heures Creuses) ne se justifiant plus.

Notre demande est en cours de traitement depuis novembre et la régularisation devrait se faire au printemps 2023.

7.3 – Réduction du coût de l'éclairage public :

Pour réduire la facture électrique, nous avons consulté la société Est-Réseaux, en charge de la maintenance de notre Éclairage Public (EP).

Nous avons fait le tour du village à deux reprises et examiné le problème sous différents angles :

- Regrouper les contrats d'EP afin de réduire le nombre d'abonnements d'une part et en fusionnant ces contrats, arriver à une puissance suffisante pour pouvoir bénéficier des tarifs HP/HC sur l'Éclairage Public.
La répartition des différents tronçons d'EP ne permet pas ces regroupements.
- Réaliser une coupure de l'ensemble de l'EP pendant une partie de la nuit (de 23h à 5h par exemple). Tous les tronçons sont équipés d'horloge et rendent possible cette option mais il y a eu recrudescence de cambriolages dans des communes proches et cette coupure totale peut s'avérer source d'accidents.
- Couper entièrement un luminaire sur deux ; cette solution serait équivalente, d'un point de vue consommation énergétique, à la coupure totale du parc d'EP sur la moitié de la période nocturne. Nous avons testé ce dispositif sur les récents lampadaires rouges de la rue du stade et de la rue de l'église et cela semble ne pas créer de désagrément majeur. Au contraire, les luminaires sur poteaux en béton nécessiteraient l'intervention de la nacelle d'une part, et généreraient des zones noires d'autre part car ils sont plutôt éloignés les uns des autres.

Les associations

1 - L'Altrippoise

Crée en 2014, l'Altrippoise a organisé depuis 2015 :

- le festival du clocher rond ;
- les puces des couturières ;
- les puces des musiciens ;
- plusieurs fêtes à l'occasion du carnaval.

Bien évidemment, nous sommes ouverts à toute autre manifestation ou activité à mettre en place, et collaborer avec les autres associations du village. Toute personne souhaitant nous rejoindre dans ce projet sera bienvenue.

Le nouveau comité est le suivant :

- Laurent HAUSER : Président
- Dominique KLEIN : Vice-président
- Aline SCHALL : Trésorière
- Jérôme Gross : Secrétaire
- Gérard MÉDERLET : Assesseur
- Sieglinde THIEL : Assesseur

2 - Les 4A



Voici les évènements prévus du club ados de l'associations Familles rurales les 4 A :

- Le rassemblement des jeunes les vendredis soir. De 20h à 23h à l'Ecole unique de VAHL EBERSING.
- L'organisation d'une soirée année « 80 » le 30 septembre 2023 au foyer de vahl-Ebersing (restauration sur place).
- L'organisation d'un festival d'été le 1 juillet 2023 à Biding, en partenariat avec la Fédération Familles Rurales du Grand Est et la commune de Biding. Y seront invités des producteurs locaux et des artisans du territoire ; entre autres animations proposées par « la Microfolie », un barbecue et une séance de cinéma en plein air seront organisés.
- L'organisation d'un séjour d'été au camping de Mittersheim du 24 au 28 juillet.
- Soutien et participation à une marche gourmande le 22 octobre 2023, à l'occasion d'Octobre Rose au profit de la recherche contre le cancer du sein, en partenariat avec l'association de la commune de Vahl-Ebersing qui portera le projet.

L'association accueillera également les enfants de 3 à 17 ans sur les semaines ALSH du 10 au 28 juillet et du 14 au 25 Aout.

Le périscolaire organisera sa fête de fin d'année le 16 juin à partir de 18h30 à l'école unique, il y aura un petit spectacle des enfants et une animation avec un intervenant extérieur « le fun Bubble », restauration sur place et sans réservation, ouvert à tous.

Nous vous remercions d'avance pour votre soutien.

Nathalie GRISAFI
Directrice Adjointe
03.87.29.31.31 ou 07.87.05.69.87 (pôle ados)
afgrisafi@gmail.com

Familles Rurales d'Altrippe et environs les 4A
6 rue du stade
57660 - Vahl-Ebersing
<https://www.famillesrurales.org/les-4a/>

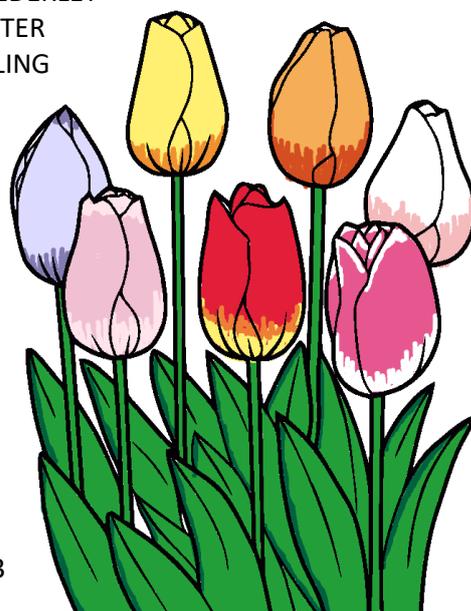
Les associations

3 - Les Arboriculteurs



Président : Jean Dominique DIENER
Vice-Président : Florian FELI
Vice-Président : Hubert DIENER
Secrétaire : Eric RUFF
Secrétaire adjoint : Jean-Paul FISCHER
Trésorier : Claude OTT
Trésorier adjoint, Antoine AMANTE
Assesseurs :

- Adrien FISCHER
- Joseph MÉDERLET
- André NEITER
- Richard KLING



Contact :

arboriculateuraltrippe@outlook.fr

Dates des manifestations 2023

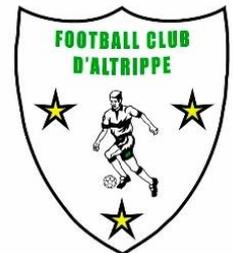
Marche populaire : Lundi 08 mai 2023
Fête du Verger : Dimanche 24 septembre 2023
Repas dansant : Samedi 04 novembre 2023
(dépend des travaux de rénovation du foyer)
Marché de Noël : Excursion prévue le samedi 09 décembre 2023

Lors des journées de taille, on a taillé des arbres, arraché d'anciennes souches, planté des arbustes, noisetiers, noyers et un amandier...



Les associations

4 - Le Football Club d'Altrippe



Équipe actuelle :

(de haut en bas, de gauche à droite)

Mickael IGEL (bénévole), Christopher CLAM (gardien), Rémi CHAINAIS, Florian BOSCH, Jason IGEL, Arnaud JOST, Mathis BACHMANN, Thibault LORENTZ, Edouard LIEBLANG, Frédéric MIKULASKO, David BACHMANN, Claude SCHMIDT, Yanis THOQUER, Mickael FROELIGER.

Le Football Club d'Altrippe a connu une fin d'année 2022 un peu tumultueuse : de nombreux joueurs et membres du comité ont décidé d'arrêter l'aventure en cours de saison.

Avec beaucoup de motivation, les membres restants se sont remontés les manches et ont réussi à relancer le club avant la reprise du championnat.

Ainsi, depuis le 3 mars, Mme Claudine JOST a repris la Présidence, au côté de M. Florian BOSCH (Vice-Président), Mme Manon BOSCH (Trésorière), Mme Charlène SCHMITGEN (Secrétaire), M. Claude SCHMIDT (Trésorier adjoint), M. Frédéric MIKULASKO (Secrétaire adjoint), M. Jérôme JOST (assesseur) et Mme Sophie MONCIEU (assesseur) et c'est tous ensemble qu'ils relancent l'animation du club.

RETROUVEZ-NOUS AUTOUR DU STADE ET DE SA BUVETTE :

- le 16 avril à 15h : F.C. Altrippe - Dieuze F.C. 2
- le 30 avril à 15h : F.C. Altrippe - Le Val de Gueblange 2
- le 21 mai à 15h : F.C. Altrippe – Sarralbe F.C. 2

De plus, restez connecter sur la page Facebook « F.C. Altrippe » sur laquelle vous retrouverez des informations sur les manifestations à venir...

REJOIGNEZ-NOUS !

- Bénévoles, dirigeant, joueur ? Rejoignez-nous pour une nouvelle aventure au F.C. Altrippe ! Toute nouvelle arrivée sera la bienvenue !
- Vous souhaitez jouer ? Une licence spéciale « mi-saison » vous est proposée au prix de 25€.

Contact :

- Par mail : fcaltrippe@outlook.com

- Par téléphone : 06 86 71 95 61 (Florian BOSCH – Vice-Président)

- Par Facebook : page « F.C. Altrippe »

Les associations

5 - La Société des Mineurs

LA SOCIÉTÉ AMICALE DE SECOURS DES OUVRIERS-MINEURS SAINTE BARBE D'ALTRIPPE

Les statuts d'origine sont datés du 24 août 1958.

Les différents présidents ont été :

- M. Joseph IMHOFF de 1958 à 1974 soit 16 ans.
- M. Rémy IMHOFF de 1974 à 1992 soit 18 ans.
- M. François HERGOTT de 1992 à 1994 soit 2 ans.
- M. Rémy IMHOFF de 1994 à 1999 soit 5 ans.
- M. Valerio CANOVA de 1999 à aujourd'hui.

Le village d'ALTRIPPE ne peut oublier qu'il existait dans notre région des mines de charbon, et que beaucoup de ses habitants y ont travaillé, certains dans des conditions très difficiles et même jusqu'à en mourir. C'est pour cela que rappelant l'esprit de grande solidarité qui animait à l'époque ces mineurs, il était du devoir des citoyens de notre société de la perpétuer.

Voilà pourquoi en 1958 une amicale des anciens mineurs a été créée. Mais malheureusement, suite à la fermeture de nos mines, cette continuité à travers toutes ces années ne concerne plus aujourd'hui qu'un nombre très réduit de mineurs et qui, surtout sont de plus en plus âgés. C'est pourquoi notre Amicale est ouverte aux épouses, aux enfants mais surtout à tous les sympathisants du village qui auraient envie de faire en sorte que nos descendants se souviennent, qu'il y a eu dans notre région des mines et surtout des mineurs.

Et tant qu'il y aura des membres, même si aujourd'hui ces derniers sont en nombre très réduit, ayant cet esprit, notre société continuera à exister.

Nous tenons à signaler que la **médaille d'honneur pour 45 années de porte-drapeau** a été décernée cette année à notre porte drapeau officiel **M. Benoît DRUI** le jour de la fête de Sainte Barbe 2022.



Les associations

6 - Les Sapeurs-Pompiers



Formation de la population

Le 21 mai dernier, notre caserne a accueilli une formation à destination des animateurs et animatrices de périscolaires. Il s'agit de la formation Prévention et Secours Civiques.

Ainsi, ces personnes ont pu apprendre à réaliser les gestes de premiers secours dans différentes situations qu'elles pourraient être amenées à rencontrer : brûlure, arrêt cardiaque, personne inconsciente, etc.



Félicitations à elles pour la réussite à cette formation !!

Chassé-croisé

Bienvenue à SCHMITT Sébastien

Sébastien nous a rejoint le 1er septembre dernier. Le monde des pompiers ne lui est pas inconnu puisqu'il était JSP durant 2 ans auparavant. Nous lui souhaitons le plein épanouissement parmi nous.

A bientôt SCHMIDT Xavier

Xavier a été muté en cette fin d'année dans un autre département, pour raisons professionnelles. Nous lui souhaitons toute la réussite qu'il mérite dans son nouveau SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Tu resteras le bienvenu dans ta caserne !

Les médailles

Caporal-Chef DRUI Maurice

En reconnaissance de son investissement dans la lutte contre la COVID-19 et notamment en assurant le conditionnement et la distribution d'équipements de protection au bénéfice d'hôpitaux et EHPAD, le Caporal-Chef DRUI Maurice s'est vu remettre en juin dernier une médaille de remerciement. Une reconnaissance bien méritée !

Caporal-Chef SCHMIDT X

Pour 10 années de service au sein des pompiers de la Moselle, le caporal SCHMIDT Xavier a reçu la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers échelon Bronze **Félicitations !!**



Les associations

Remise de fourragère

Cette année, par arrêté, M le Préfet de la Moselle a décerné Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Moselle la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement pour son engagement remarqué durant la crise sanitaire de la COVID19. Cette distinction à titre collectif permet à chacun des membres actifs de porter la fourragère.

Celle-ci nous a été remise à la suite de la cérémonie du 11 novembre par messieurs les maires des communes de ALTRIPPE et de LEYVILLER.



Les diplômés

Le Sergent-Chef HENRION Gilles a reçu le diplôme d'Accompagnateur de Proximité. Il s'agit du 1er échelon de formateur. Il pourra ainsi encadrer des manœuvres et assister d'autres formateurs dans le suivi de formations.

Suite à sa réussite à la formation d'Équipier Véhicule de Secours Médical, le Caporal HAUSER Colin peut désormais assister un médecin ou un(e) infirmier(e) lors d'interventions de secours à personnes.

A peine intégrée, notre jeune recrue a déjà suivi et validé son premier stage ! Le Sapeurs de Seconde Classe SCHMITT Sébastien a reçu son attestation de réussite au stage Module Transverse. Il pourra ainsi prendre part en tant qu'équipier de prompt secours aux interventions de secours à personnes.

La Caporale-Cheffe KLAM Manon a reçu le diplôme d'animatrice JSP. Elle maîtrise désormais tous les outils pédagogiques pour dispenser des cours à nos Jeunes Sapeurs-Pompiers. Investie depuis plusieurs années au sein de l'Unité Opérationnelle de SAINT-AVOLD, ce stage lui a permis de se perfectionner.



Les nominations

Le Sergent-Chef NICOLAY Thomas est nommé Adjudant. Grâce à cette nomination et au stage suivi, il peut é présent assurer le commandement d'un engin de lutte contre les incendies.

Après trois années dans ses fonctions de cheffe d'équipe, la Caporale KLAM Manon est nommée Caporale-Cheffe.

Les associations

7 - Les Amis de Saint-Gervais

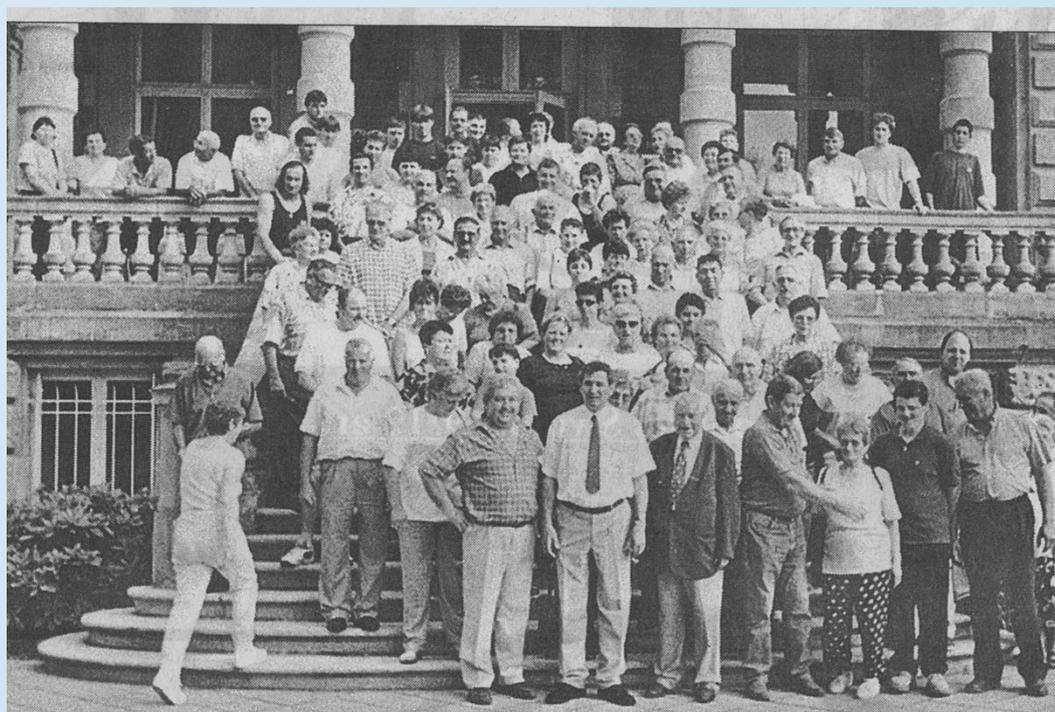
Quelques souvenirs des rencontres des amis Charentais à Altrippe.

1993 :
Première
rencontre
à Altrippe



2004 :
Charentais
en visite
à Altrippe

2000 :
La délégation
charentaise
reçue par
Edgar Lauer
au château
du district
de
Sarreguemines



Les associations

Aujourd'hui le comité de l'association se compose comme suit :

- Présidente :----- BLUM Angèle
- Vice-Présidente :----- KLEIN Christiane
- Trésorière :----- SCHMITT Josette
- Trésorière adjointe :----- BAURIERES Marie
- Secrétaire :----- ROHRBACHER Gabriel
- Secrétaire adjoint :----- BLUM Grégory
- Assesseurs :----- EBRECH Guy – HORSFELD Michèle – MOLTER Claire
PRIM Marie-Louise – SCHANG Marie-Anne
SCHMITT Sébastien – THIEL Sieglinde

À ce jour cette association compte 60 adhérents.

La dernière rencontre entre Altrippe et les amis de St Gervais s'est déroulée, en Charente, à la Pentecôte 2018. Compte tenu des restrictions sanitaires de ces dernières années, nos amis Charentais n'ont pas pu venir, à leur tour, en Lorraine.

Toutes ces années, l'association « Les Amis de St Gervais », qui a pour vocation de maintenir le souvenir de l'exode 1939 – 1940, organise, chaque année, avec un franc succès, 2 repas afin de pouvoir financer les différentes rencontres.

Cette année, pour le week-end de la Pentecôte, les habitants d'Altrippe et de Grundviller (également concernés par cet exode), accueilleront les amis charentais et les hébergeront dans les deux localités. Le programme du séjour débutera vendredi 26 mai, le soir vers 18 h 30 par l'accueil des charentais au foyer d'Altrippe, suivi d'un vin d'honneur.

- Samedi : Visite de la ville de Strasbourg
- Dimanche : Messe à 09 h 30, pour les 2 associations, célébrée par l'Abbé Epiphane, puis départ pour le Royal Palace à Kirwiller.
- Lundi : Retour de nos amis vers la Charente avec beaucoup de beaux souvenirs et un peu de tristesse de quitter leurs amis Lorrains...

...Surtout, ne jamais oublier



Les associations

8 - La Société du Calvaire

La société du calvaire Saint Pierre fondée en 1980 a pour objet l'entretien et l'organisation du pèlerinage.

Le calvaire d'Altrippe a été créé en 1898 par l'abbé Colbus.

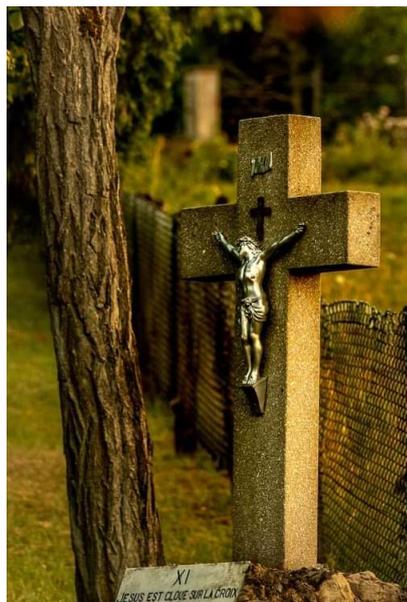
Sa durée est illimitée et son siège social se situe au foyer socio-culturel d'Altrippe.

La société a pour activités :

- la tenue d'assemblées périodiques ;
- l'entretien du calvaire et de ses monuments ;
- l'organisation du pèlerinage et en général toutes ses fêtes et toutes initiatives propres au calvaire.

Événements en cette année 2023 :

- La messe du calvaire qui sera célébrée le dimanche 2 juillet 2023, au calvaire (si le temps le permet), suivie d'un repas en plein air ou à emporter
- La fête du calvaire qui sera célébrée le dimanche 3 septembre 2023 qui commence par ses Vêpres en latin à l'église d'Altrippe suivi par son chemin de croix jusqu'au sommet du calvaire.
Café - gâteaux, barbecue et buvette en plein air.
- Le chemin de croix a eu lieu tous les vendredis durant le carême.



Le Conseil Municipal Jeunes

Après une première année de fonctionnement riche en activités, le CMJ s'est à nouveau réuni le 21 avril 2022 pour définir un calendrier des activités pour l'année à venir. Les idées pour l'embellissement de notre village ont été au rendez-vous.



Nettoyage de printemps de notre village.



Pendant plusieurs mois, les jeunes du CMJ se sont réunis pour décorer et peindre les sujets de Noël destinés à la vente lors au marché de Noël.



Le Conseil Municipal Jeunes



Marché de Noël :

Le CMJ a tenu à organiser un marché de Noël dans le but de créer une animation dans le village et apporter un peu de trésorerie pour les activités futures.

Café, gâteaux, biscuits, vin chaud, tout était au rendez-vous ce samedi 17 décembre 2022.

L'accueil des visiteurs s'est fait tout l'après-midi. Les chants de Noël interprétés par les jeunes accompagnés d'Alizé au violon et Vincent à la guitare, les échanges entre les jeunes conseillers et les visiteurs, la vente des objets confectionnés et la dégustation des pâtisseries ont fait de cette journée un instant très convivial dans ce temps de l'avent.

Au vu de la réussite de ce marché de Noël, il a été décidé de renouveler l'expérience en 2023 à l'occasion de la Saint Nicolas.



Le Conseil Municipal Jeunes



Le CMJ a également participé aux cérémonies du 11 novembre en lisant des lettres de « poilus », chantant la Marseillaise, préparant le foyer pour le pot de l'amitié offert par la municipalité et en assurant le service en salle... (voir pages 19 et 20)

Par ailleurs, nous avons déposé et nettoyé les nids de mésanges...
... et nous avons plein de projets sympas pour l'année à venir.



Notre premier mandat de 2 ans s'achève fin juin 2023 et nous allons bientôt procéder à de nouvelles élections.

Si l'aventure t'intéresse, nous serons heureux de t'accueillir dans notre équipe.

Ensemble nous ferons de belles choses pour notre village.

À bientôt...

Le Conseil de Fabrique

Le Conseil de Fabrique, composé de :

- Odette SCHMITT : Présidente ;
- Sylvain FEUERABEND : Trésorier ;
- Anne-Marie BERVILLER : Secrétaire ;
- Joseph DUCHSCHER : Assesseur ;
- Valerio CANOVA : Assesseur ;

...tient dans ces pages à remercier très chaleureusement toutes les personnes, pour la plupart bénévoles, qui s'investissent ou se sont investies dans l'entretien de l'église d'Altrippe et de ses abords.

Toutes n'ont pas souhaité être photographiées pour apparaître dans ce bulletin ; nous avons respecté leur choix. D'autres n'étaient malheureusement pas présentes au moment des prises de vues ; elles n'en sont pour autant pas moins présentes dans nos remerciements.

Nous ne sommes pas à l'abri d'un oubli ; si tel était le cas, nous prions les personnes concernées de nous excuser de cette omission et leur promettons réparation dans une prochaine édition.

Un grand merci à toutes et à tous, sans oublier celles et ceux qui nous ont déjà quittés, pour leur contribution à l'entretien, la mise en valeur et la vie de notre beau patrimoine.



*Le Conseil de Fabrique
de l'Église St Pierre et St Paul d'Altrippe*



Le Conseil de Fabrique

Nos remerciements pour :

(prénoms par ordre alphabétique)

- le nettoyage et le fleurissement de l'église : Astrid, Blandine, Marie-Louise
- l'entretien du cimetière et des abords : Bernadette, Grégory, Mathieu
- les dons de fleurs : Angèle, Benoît, Liliane et Josyane
- les réparations et aménagements : Alexandre, Sébastien et Sylvain
- la chorale : [(A) pour Altrippe, (L) pour Leyviller] ;
Joseph D. (organiste), Christiane (chef de chœur), Albertine (L), Angèle (A), Anneliese (L), Anne-Marie N. (L), Béatrice (A), Carole (A), Christine (L), Claude (A), Denis (A), Jean-Paul (A), Joseph M. (A), Josette (A), Josiane (A), Marie-Louise (A), Martine (A), Patrice (L) et Sébastien (A).
- les lecteurs : Anne-Marie, Cathy, Jean-Marie, Lauryne, Maëlys, Marie et Sandrine
- les servants d'autel : Cathy, Eléna, Emma, Érine, Lauryne, Maëlys, Marie, Mélodie, Nathan, Nicolas et Pauline
- la confection de la crèche : Joseph D., Odette, Sébastien, Sylvain et Yves.

Nous tenons également à remercier l'abbé Épiphane, la sacristaine Astrid, la mairie ainsi que les entreprises qui nous viennent gracieusement en aide. Ainsi que celles et ceux que nous n'aurions malheureusement pas cités.



Annexe

Données technique de la station d'épuration d'Altrippe-Leyviller

Document fourni par Virginie Lelong.
Nous la remercions chaleureusement.



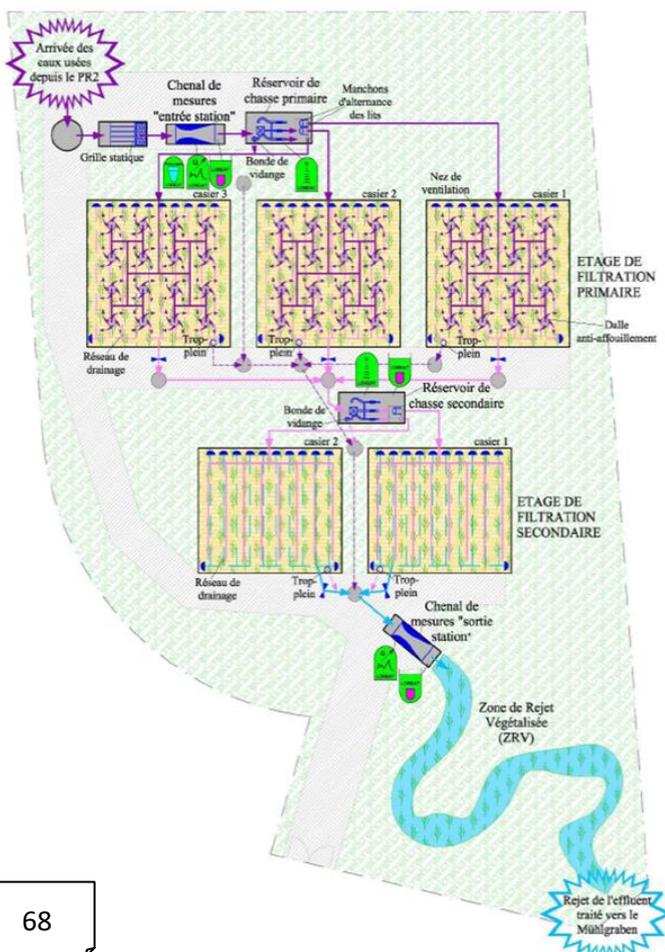
Assainissement des communes d'Altrippe et de Leyviller



Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
Service Assainissement
Annexe de Morhange
2 rue de Pratel
57 340 MORHANGE
03.87.86.48.40 - assainissement@agglo-saint-avold.fr

Système de collecte - Traitement

Population	Altrippe : 377 / Leyviller : 503
Type(s) de réseau	<input checked="" type="checkbox"/> Unitaire <input type="checkbox"/> Séparatif <input type="checkbox"/> Mixte
Linéaire de réseau	Unitaire Altrippe = 2 622 ml / Unitaire Leyviller = 6 381 ml Conduite de refoulement Altrippe : 410m / Leyviller : 580m
Raccordement domestique	Altrippe : 154 / Leyviller : 214
Raccordement non domestique	Nombre : 0
Exploitant	Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
Poste de pompage	Nombre : 2 (1 Altrippe, 1 Leyviller)
Points de déversement	Nombre : 14 (8 Altrippe, 6 Leyviller)
Unité de traitement	Filtere planté de roseaux à deux étages



- Relevage :

Le relevage est assuré par le poste de refoulement n°2 situé en bordure de la rue Saint-Jean en sortie d'agglomération. Il collecte l'ensemble des eaux usées des deux communes pour les refouler en direction de la station de traitement.

- Chambre de réception des eaux usées :

Les eaux brutes arrivent par refoulement à l'entrée de l'installation dans une chambre béton qui est aussi utilisée comme dessableur.

- Dégrilleur statique

Une chambre équipée d'une grille statique, assure la rétention des déchets grossiers. Ils peuvent être stockés dans un panier d'une trentaine de litres permettant aussi de les égoutter.

- Canal de comptage entrée station

Après dégrillage, les eaux usées transitent dans un canal de mesures de débit

- Réservoir de chasse – Alimentation du premier étage de filtration

Après dégrillage, dessablage et comptage à l'entrée, les eaux prétraitées sont dirigées vers le réservoir de chasse primaire, servant à alimenter le premier étage de filtration planté de roseaux.

- Premier étage de filtration

Le premier étage de traitement est constitué d'un massif filtrant planté de roseaux à écoulement vertical, scindé en trois filtres indépendants. L'alternance du casier en service est réalisée manuellement en manipulant des bondes disposées dans l'ouvrage de chasse. L'alternance des phases de repos et de travail est réalisée de manière hebdomadaire.

- Réservoir de chasse – Alimentation du second étage de filtration

Les effluents traités sur l'étage primaire sont dirigés vers le réservoir de chasse secondaire.

- Second étage de filtration

Le deuxième étage de traitement est lui aussi constitué d'un massif filtrant planté de roseaux à écoulement vertical, scindé en deux casiers indépendants.

- Canal de comptage sortie station"

Les effluents traités transitent par un dispositif de comptage de débit

- Zone de rejet végétalisée (ZRV)

Cette zone "tampon" est constituée d'un unique méandre, d'environ 100 mètres de long.

Nos partenaires

Un grand merci aux entreprises qui ont contribué à cette publication.



THERMI SERVICES
5, rue des Prés
57660 ALTRIPPE
Emilien SCHAEFFER
Chargé d'affaires
06.59.44.72.87
03.87.01.85.91
emilien.schaeffer@thermi-services.com
www.thermi-services.com

THERMI SERVICES
Froid Chauffage Climatisation

- installation, maintenance, dépannage
- chauffage fioul, gaz, bois, pellets, pompe à chaleur
- froid commercial, climatisation, eau glacée, centrale de traitement d'air, VMC
- sanitaire



SFL SARL
2 rue Alexandre Dreux – ZI du Fürst
57730 FOLSCHVILLER
Tel : 03.87.92.62.90
Fax : 03.87.90.62.91
Web : www.sf157.fr

Ets MARTIN
MOTOCULTURE DE PLAISANCE

CASE III AGRICULTURE **Husqvarna** SAABER



Tél. 03 87 01 83 55
57660 DIFFEMBACH-LÈS-HELLIMER



GARDE CONCEPT
Créateur de votre Jardin
07 70 29 04 60
fischeradrien4@gmail.com



GARDE CONCEPT
Créateur de votre Jardin



express
Hellimer
centre
de 8h à 20h
le dimanche matin dès 9h



LES HAMEAUX DE BROCELIANDE
Pension féline (et rongeurs)
Mme PILLEVESSE Agnès
2A rue Principale, 57660 ALTRIPPE
Tél. 03 87 05 30 72 Port. 06 79 74 34 16
E-mail: leshameauxdebroceliande@orange.fr
http://www.leshameauxdebroceliande.fr

Nos partenaires

Un grand merci aux entreprises qui ont contribué à cette publication.



Agence WAGNER
M. WAGNER Claude

Tél. : 03 87 01 61 94
Fax : 03 87 01 48 31
Mail : garage.wagner57670@orange.fr

2 Rue Sainte-Anne
57670 INSMING



INSTALLATION - DEPANNAGE - ENTRETIEN - VENTE
CHAUDIERE ET POËLE A GRANULES
FIUOL - GAZ - CLIMATISATION

Remplacement chaudières - Salle de bain clé en main

Tél port: 07.83.72.27.76 / Tél fixe: 09.86.68.56.23



CS Concept Chauffage SAS

INSTALLATION
DEPANNAGE
ENTRETIEN
VENTE

CHAUFFAGE - SANITAIRE
POËLE A GRANULE - CLIMATISATION
VMC - ADOUCISSEUR

REPLACEMENT DE CHAUDIERES - SALLE DE BAIN CLE EN MAIN

CS Concept Chauffage SAS Web: www.cskonceptchauffage.fr
9 Rue Principale Facebook: CS Concept Chauffage
57660 ALTRIPPE E-mail: cskonceptchauffage@gmail.com

Tél port: 07.83.72.27.76 / Tél fixe: 09.86.68.56.23



GreenHome
SCULPTEUR DE VOTRE ENVIRONNEMENT
24b rue du Vieux Moulin 57990 HUNDLING

NASSOY Matthieu

+ 33 6 87 38 77 89 (mobile)
matthieu.nassoy@greenhomesas.com

WWW.GREENHOMESAS.COM

Facebook: greenhomesas Instagram: greenhomesas



6 49 00 21 25

Pizza à emporter

L'Amico Phil



BALESTRERI

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie
- Isolation de combles
- Bardage
- Traitement charpente
- Fenêtre de toit
- Désamiantage

Ent. BALESTRERI
Audrey et Patrice

03 87 90 80 81

46 rue Hombourg - 57470 GUENVILLER
contact@balestreri.fr
www.balestreri.fr



S schall

EQUIPEMENTS

- STOCKAGE
- COUVERTURE
- MANUTENTION

INDUSTRIES

- AGRO ALIMENTAIRE
- CARRIÈRE
- PIERRE
- INDUSTRIATION DES DÉCHETS

S schall

72 Rue principale
57660 Altrippe
Tél. 03 87 01 84 70

Informations pratiques

VOTRE MAIRIE :

22, rue Principale

57660 ALTRIPPE

Tél. : 03.87.01.84.61

Mail : mairie.altrippe@orange.fr

SES PERMANENCES :

Mardi de 08 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 09 h 00 à 12 h 30

SON SITE :

<https://altrippe.fr/>

Appels d'urgence

15 pour tout accident domestique ou malaise à domicile

17 pour la police ou la gendarmerie

18 pour tout accident sur la voie publique, dans les lieux publics, pour les incendies, les sauvetages de personnes en difficulté ou asphyxiées

Communauté d'Agglomération Saint Avold Synergie :

10-12 rue du Général de Gaulle – B.P. 20046

57502 SAINT AVOLD CEDEX

Tél. : 03.87.92.84.76

www.agglo-saint-avold.fr

Centre de Morhange :

2 rue Pratel – 57340 MORHANGE

Tél. : 03.87.76.48.40

Un peu de détente :

Ils sont loin d'être méchants,
mais...



Infos Médecins

Depuis le 1^{er} décembre 2005, il existe un service de garde médicale unique pour les régimes général et minier.

MÉDIGARDE Lorraine

Ce service de garde assure les permanences :

- du lundi au vendredi : 20h à 8h
- le week-end : du samedi 12h au lundi 8h
- les jours fériés

Un seul numéro de téléphone :

0820 33 20 20

(0,12€ / minute + prix d'un appel local)

En cas d'urgence faites le

15

